Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3e Année - N° 65 — 1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES — 23 Janvier 1930

291HI

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

L'énigme des Baux

Ni crime, ni suicide

Le verdict des jurés d'Aix, acquittant François Pinet (ci-dessus), n'a fait que poser un tragique problème : celui de la mort inexplicable de Miss Olive Branson.

LA LANTERNE SOURDE

LES PROFESSIONS DANGEREUSES

L'UN des problèmes les plus impérieux, dont la solution intéresse au plus haut point la défense sociale, est celui de la réglementation des armes.

Son importance croît avec la criminalité elle-même, et il exige, pour être étudié et résolu, un effort attentif non seulement de chaque Etat en particulier, mais de l'ensemble des gouvernements : problème d'ordre international, et qui mérite une législation appropriée.

Tous les criminalistes ont compris la nécessité d'un examen qui s'impose, et, bien souvent, à cette même place, nous avons montré l'urgence d'une règlementation.

C'est un point précis de ce problème que nous voulons étudier aujourd'hui, à la suite des faits divers sanglants qui se sont succédé ces temps derniers.

On a dit bien souvent que, pour diminuer dans une proportion notable le nombre des crimes, il fallait tout d'abord prendre les mesures nécessaires pour détruire l'arme du crime et, plus spécialelement, celle dont l'emploi est le plus fréquent : le revolver. Des esprits fort sages ont fait remarquer que le trafic des stupéfiants avait considérablement diminué à partir du jour où les tribunaux, utilisant les dispositions nouvelles de la loi de 1916 ont pourchassé sans pitié marchands et consommateurs de drogues : de fait, la statistique est, sur ce point, significative, et à Paris, spécialement, les poursuites de ce genre, bien que la surveillance soit aussi active, ont considérablement diminué.

Le revolver doit donc être considéré comme une " marchandise vénéneuse " et nul ne pourra plus en disposer, si ce n'est dans un but de nécessité rigoureusement contrôlé, exactement comme l'opium, la cocaïne ou la morphine, dont l'emploi n'est autorisé que suivant des prescriptions médicales ou pharmaceutiques.

Et c'est ici qu'apparaît la nécessité d'une protection particulière en faveur de certaines catégories de travailleurs, que leur profession expose, chaque jour, au danger : les encaisseurs et chauffeurs de taxis.

S'il est vrai que le problème de la règlementation des armes soulève de multiples difficultés pratiques, et ne peut être liquidé du jour au lendemain, il serait néanmoins indispensable de modifier tout de suite le Code pénal, en ce qui concerne le port d'arme prohibée. Ici, pas d'inconvénients à prendre une mesure immédiate. Aucune objection sérieuse ne pourrait être formulée. Il devrait être dit que les chauffeurs de taxis et les encaisseurs ont le droit de défendre leur vie, en ayant sur eux l'arme qui leur servirait à lutter contre l'agresseur. Bien entendu, ces deux professions étant spécialement réglementées, le contrôle de l'identité serait facile à effectuer : et il est bien évident que si les candidats à l'assassinat savaient qu'ils auront à compter, en cas d'attaque, à une riposte de même force, ils hésiteraient peut-être à tenter leur mauvais coup... tandis qu'il est de notoriété publique que les garçons de recettes ne sont pas armés. Quant aux chauffeurs, la plupart sont encore sans défense...

Ce qui explique la fréquence des attentats.

Ainsi la nécessité de cette mesure, que justifient des crimes récents et répétés, pourrait être le point de départ de la réforme d'ensemble que nous réclamons aux pouvoirs publics.

Une autre mesure, qui précéderait la suppression pure et simple de la vente libre des armes, et qui serait, elle aussi, facilement applicable, serait de renforcer les pénalités contre les porteurs d'armes prohibées...

Les magistrats sont, à cet égard, trop indulgents.

Ils ne voient, quand ils jugent le prévenu, que son cas individuel. Bien souvent, en effet, l'inculpé n'a pas la figure d'un grand criminel. Mais ce qui échappe aux juges, le plus souvent, c'est l'importance du procès, minime au point de vue individuel, capitale au point de vue social.

On s'habitue à porter dans sa poche le revolver ou le couteau à cran d'arrêt... Il faut arracher cette habitude, et comme il n'est pas d'autre moyen, il faut l'arracher par des moyens douloureux, c'est-à-dire par une répression dont la sévérité n'a d'autre justification que la défense sociale.

Que de meurtres eussent été épargnés, si le meurtrier n'avait eu, à portée de sa main, comme un objet familier, la lame ou le browning !...

Il faut protéger les individus contre eux-mêmes ; et nous ne voulons point parler des criminels bien déterminés à commettre l'acte qu'ils ont prémédité, mais des criminels d'occasion, que leur impulsivité, leur passion exaspérée, ont poussé à l'irréparable.

Ces deux mesures : aggravation des peines et autorisation du port d'armes sous un contrôle sévère, pourraient amener d'utiles résultats et donner aux honnêtes gens la sécurité qu'ils méritent.

D

Un témoin original

Comme dans toute affaire tragique, il y eut au cours du procès de l'assassin de M. Bayle des épisodes burlesques.

Cet élément comique fut apporté par certains témoins qui avaient demandé à la défense de les faire citer.

D'abord, M. Oger, fonctionnaire retraité de l'Administration des Services civils de l'Indochine... C'était, paraît-il, un ami de la famille Bayle. On ne s'en serait guère douté en l'entendant raconter sur la victime, toutes sortes d'énormités.

Le président et l'avocat général contenaient difficilement leur indignation. A la fin, cependant, le président Devise éclata. Ce fut lorsque M. Oger reprocha, entre autres griefs, à M. Bayle, son expertise sur Glozel.

Rouge de colère, M. Devise hurla : « Ah ! non... c'en est assez... laissez cette histoire de vieilles potiches et de tablettes gravées... Nous sommes ici pour parler d'une affaire sérieuse, d'un drame. »

Philipponet, lui-même, considérait d'un œil inquiet ce témoin original.

Des nouvelles de Tzatzas

Depuis ses derniers exploits, si magistralement contés par Paul Bringuier, ici même, dans " Les Rois de la montagne ", le farouche Tzatzas n'avait plus fait parler de lui. Voulait-il se faire oublier ? C'est assez peu probable. Une cartomancienne lui avait prédit dernièrement un brusque changement de situation qui le ramènerait de la considération et de la tranquillité. Mais que vaut la prédiction d'une pythonisse ?

Or, voici que les journaux grecs nous apportent deux nouvelles : l'une, qui n'est pas surprenante, puisque c'est l'annonce que la prime promise pour l'arrestation de Tzatzas est portée de 500.000 drachmes à un million ; l'autre, par contre, bien inattendue : Tzatzas aurait chargé un villageois de Courtsoufliou de remettre à M. Condylis une lettre dans laquelle il lui propose, en échange de l'amnistie, de se charger de la police des régions terrorisées par le brigandage. « Ce serait, assure-t-il, une sérieuse économie pour le budget de l'Etat grec. »

La lettre de Tzatzas est contresignée par le bandit Zabouras.

La gendarmerie confiée aux brigands, qui sait, c'est peut-être une solution... On ne peut, en tous cas, prétendre que les futurs gardiens de l'Ordre manqueraient de compétence !...

Le fauteuil du président Lincoln

Le fauteuil dans lequel le président Abraham Lincoln fut assassiné par John Wilkes Booth au Ford's Theater de Washington, le 14 avril 1865, vient d'être vendu aux enchères et a atteint la somme de 480 dollars.

C'est un fauteuil à bascule, en chêne massif dont le siège et le dossier de velours sont maculés du sang du grand homme d'Etat américain.

La fameuse lettre du président au sujet de l'esclavage, adressée au directeur du journal New-York Times, *atteignit à la même vente la somme de 1.560 dollars.*

Toute la vérité...

On ne s'embête pas au procès Hanau-Anquetil. La lutte qui est engagée entre la directrice de La Gazette du Franc *et le directeur de* La Rumeur *est ardente, haineuse ; c'est à qui étranglera l'adversaire... le président Gaultier préside, impassible, à ce tournoi.*

Jeudi dernier, M. Eugène Merle déposait. M. Merle a eu récemment des malheurs judiciaires ; impliqué dans les mêmes poursuites de chantage que M. Anquetil, il a été jugé plus tôt que lui et condamné à deux ans de prison. Il a fait appel.

Lorsqu'il s'approcha de la barre, le président lui posa la traditionnelle question :

— Vous jurez de dire toute la vérité.

— Oui, toute la vérité, comme la dernière fois. Mais, la dernière fois, ça ne m'a pas réussi. Enfin, je la dirai tout de même...

Tant de bonne humeur dérida le sévère président.

PASSE-PARTOUT.

– Franchement, jeune homme, vous auriez pu au moins essuyer vos pieds.

VILLES

Pierre Mac Orlan

AUPRÈS de Francis Carco vous rencontrerez souvent Pierre Mac Orlan, le capitaine de l'équipage du " Lapin Agile ", le cabaret montmartrois où ils connurent autrefois d'aventureuses traversées.

Les souvenirs d'une Bohème, où la vie littéraire ne comptait pour rien auprès d'une tenace, d'une inhumaine misère, habitent les émouvantes pages que l'auteur de tant de livres célèbres [illegible] *nt de l'Equip[illegible] La Cav[illegible]sa, A[illegible] bord l'Etoile Matutine, Dinah Mi[illegible]* et de l'admirable recueil [illegible] nouvelles intitulé *Sous la Lumière Froide*, vient de consacrer dans son dernier ouvrage, *Villes* à l'évocation des nuits de la Butte et de leurs sortilèges.

Pierre Mac Orlan porte en lui le démon de l'aventure de minuit. Avec lui, derrière son passage, se lèvent des ruelles les plus réelles, les plus tangibles, les fantômes de " Marguerite de la Nuit ", Fantômes ou Ombres sanglantes ? Celle du " petit Pingouin, pendu, agenouillé, lié par le cou aux rembardes des bancs de la rue du Mont-Cenis... " Celle de " Citien, criblé de coups de couteau... " Celle du " petit gosse qui se suicida une nuit, après s'être accroché en désespéré à lui et à ses compagnons de misère... "

Quartiers maudits de Montmartre, de Rouen, de Brest, des villes Rhénanes, l'auteur de *Villes* en ouvre les entrées sombres, démasquées par les rais de lumière qui filtre sous leurs portes condamnées.

Joseph PEYRE.

DÉTECTIVE

RÉDACTION
ADMINISTRATION
35, Rue Madame
PARIS - VIe
Téléphone : LITTRÉ. 32-11

GEORGE-KESSEL
Directeur
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON
Secrétaire général

DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France et Colonies.....	55.»	28.»
Étranger Tarif A.....	72.»	37.»
Étranger Tarif B.....	82.»	43.»

Compte Chèque Postal
n° 1298-37

LE "JUSTICIER" DEVANT LA JUSTICE

Les enfants de M. Bayle au banc de la partie civile. *A droite*, Philipponnet.

L'ASSASSIN d'Edmond Bayle a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le jury avait admis les circonstances atténuantes. La Cour, qui pouvait abaisser la peine de deux degrés, et, par conséquent, la réduire à sept ou même à cinq ans, a infligé le châtiment le plus rude qui demeurât à sa disposition.

Deux points conditionnaient le degré de culpabilité. Philipponnet était-il responsable ? Philipponnet avait-il des raisons de se venger ? L'un et l'autre soulèvent de très graves problèmes de l'ordre le plus général.

Les experts aliénistes exercent le plus redoutable des sacerdoces. Quoi qu'ils décident, ils ont contre eux une sa[illegible] viennent de [illegible] de l'opinion. Car tantôt on leur rep[illegible] ne peut [illegible]aire à la condamnation des meurtriers volontaires, et tantôt on les accuse de laisser exécuter des fous. Il est bien entendu que de telles clameurs ne troublent ni leur science ni leur conscience : mais leur tâche reste plus délicate que celle de n'importe quel autre expert, car ils n'ont pas seulement à dire ce qu'ils constatent, mais à interpréter leurs constats au point de prendre — indirectement, c'est entendu, — la décision même que le juge aura à prononcer. Et cela est si malaisé en une matière toute faite de nuances, que l'on a vu apparaître, entre les termes extrêmes, des degrés que ne prévoyait guère le vieux texte napoléonien. Ainsi s'est constitué le vaste domaine des « responsabilités atténuées ».

En l'espèce, Philipponnet a été reconnu atteint de paranoïa. Voici un mot dont la fortune est singulière, et qui tend à prendre aujourd'hui, dans le langage courant, une place imprévue. Un des experts, répondant à la question d'un juré, précisa que l'on peut être paranoïaque sans cesser d'être pleinement responsable. La paranoïa est, si l'on peut dire, un vice de conformation du caractère ; ce n'est pas un défaut de l'entendement. Le paranoïaque agit mal, mais sait ce qu'il fait. Il mérite donc le châtiment, encore qu'il ait une triste prédisposition à s'y exposer. On sent combien, sur un tel terrain, la défense peut avoir beau jeu.

Je disais tout à l'heure que le mot paranoïa tend à tomber dans le domaine public. On entend déjà des hommes qui se piquent de beau langage dire d'un personnage peu avenant : « c'est un paranoïaque » pour signifier « c'est un mauvais coucheur ».

Au vrai, les annales judiciaires — et bien avant que la paranoïa fût définie, — sont toutes retentissantes des crimes commis par des personnages déclamatoires faisant intervenir, comme Philipponnet, dans leurs querelles privées, les principes généraux de la morale dont ils se constituent les champions. Si c'est trop de la guillotine pour les ramener à la modestie, il serait injuste — et si imprudent, puisque l'asile les refuse, et là est toute la question, — de les laisser impunis, et de déchaîner ainsi leurs trop nombreux semblables.

* * *

Le second point soulevé par le procès est d'ordre technique. Philipponnet avait-il des raisons de se venger de Bayle ? Il est inutile de dire qu'en aucun cas une erreur n'eût légitimé un assassinat. Mais le criminel n'a cessé de répéter que l'impulsion, à laquelle il prétendait n'avoir pu résister, trouve sa cause et son [illegible]se dans le tort que l'expert lui avait causé.

Ce que je dois dire, c'est ce qu'était la victime.

Edmond Bayle était, d'abord, un laborieux. Sa capacité de travail était célèbre. Après de dures journées au laboratoire, il reprenait la besogne chez lui, quand même il ne lui arrivait pas de revenir au Palais pour une partie de la nuit. Dans cet acharnement à l'œuvre, il avait acquis une compétence technique remarquable. Le seul reproche qu'on peut lui faire, c'est que, peut-être par excès de modestie, peut-être parce qu'il trouvait que rien n'était assez au point, il publiait très peu. De sorte qu'une partie de ses techniques n'a pas trouvé la diffusion souhaitable.

A cette vertu du travail, Bayle joignait une qualité plus rare qu'on n'imagine : le courage civique. Il était sans complaisance, je ne dis pas contre la vérité, mais dans la tentation d'un atermoiement. Il ignorait la concession, non pas seulement à la rumeur publique, à l'opinion, à la presse, mais au sentiment d'un confrère. Dans la discussion, il était de roc. On en a pu juger dans certaines expertises retentissantes : celle de Beernem (à Anvers), récemment ; celle de Glozel, où, contre vents et marées, il s'exposa, avec un désintéressement rare, aux plus cruelles, aux plus vaines polémiques.

Qu'avec un tel caractère, — avec de tels mérites, — il ait abordé avec une passion préconçue l'expertise qui devait lui coûter la vie, quelle invraisemblance ! Autant qu'on en puisse juger par les débats, le document que Bayle avait à étudier lui parvint très endommagé par un travail préalable. Et c'est ici que s'affirme une doctrine évidente dont ce procès apporte une nouvelle et tragique confirmation : un expert ne doit jamais altérer les pièces qu'il étudie au point de rendre tout contrôle impossible.

Mon maître, le professeur Lacassagne, qui aimait les aphorismes bien frappés, disait souvent : « Une autopsie mal faite ne se recommence pas. » C'est trop vrai. Encore l'expert a-t-il le devoir de respecter assez la matière de son travail pour permettre les vérifications ultérieures. J'ai vu un spécialiste, illustre cependant, mettre, il y a quelque trente ans, un registre dans un four pour y faire apparaître des grattages. Le registre, pour avoir séjourné un instant de trop dans une température trop haute, fut entièrement détruit. D'autres, ayant une tache à analyser, l'ont épuisée jusqu'à l'ultime parcelle. Quel recours en cas de contestation ? Et quand surtout le premier expert n'offre pas la garantie de titres exceptionnels ou d'une expérience indiscutée.

Les réflexions auxquelles conduit l'étude de cette douloureuse affaire sont de celles qui ne viennent qu'après l'arrêt. A l'heure des débats, la note déterminante fut le seul pathétique des longs voiles de crêpe et des visages navrés.

Edmond LOCARD.

Mme Bayle et Me Campinchi.

LA DROGUE

Une affaire, Promenade des Anglais.

Minuit à Nice... Les enseigne

Nice, *janvier 1930*.

SUZANNE a bu son cherry d'un trait. C'est le sixième de la soirée. Elle a promené au fond du verre sa langue de chatte. La liqueur épaisse colle à ses lèvres, et les sucre.

Dans la salle de l'olivier rose, le saxophone du jazz grelotte. Des Américains ont commandé du champagne et des filles. La maison a une carte de champagne, mais elle ne fournit pas les filles. Cependant celles qui ont entendu peuvent s'approcher.

Elles viennent là, vers onze heures, un peu avant la sortie du théâtre. Elles serrent la main du barman, s'étonnent si le patron est sorti. Elles bâillent, se font servir des limonades qui pétillent ainsi qu'une fausse joie, racontent des histoires qui sont toujours les mêmes où il est question de roulette, de baccara, de saison fichue. Elles chantonnent un air en vogue, trois mesures, cinq mots qu'elles répètent sans cesse. Elles attendent minuit, deux heures du matin. Elles attendent que roule le premier tramway, que se crient les journaux de cinq heures, à l'odeur d'encre, qui tachent les doigts.

Il y en a parmi elles qui font à Nice en hiver, ce qu'elles font à Paris au printemps, dans les villes d'eau en été.

Celles-là on les reconnaît aisément. Leur fard, leur manière d'allumer une cigarette, de tutoyer le garçon, d'échanger un clin d'œil avec le groom qui file rejoindre un gars nonchalant au chapeau de feutre clair, aux mains soignées ornées de bagues.

Mais il y en a d'autres aussi qui viennent on ne sait pas d'où. Elles rient, renversent la tête pour « boire » de plaisir, parlent peu et s'en vont seules. En cherchant, on les reconnaîtrait dans la journée devant un rayon de papeterie ou de parfums des grands magasins, devant un standard téléphonique ou une machine à écrire. Nice leur fredonne aux oreilles une chanson paresseuse et perverse. Elles apprennent à être audacieuses, à regarder les hommes, à recevoir dans le visage, sans fermer les yeux, l'haleine d'un fêtard en smoking, qui a l'odeur d'un jet d'alcool vaporisé...

Suzanne a pirouetté sur son tabouret. Elle est de celles dont on ne connaît pas l'adresse et qui s'en vont au moment difficile, celui où le charleston n'est plus qu'un corps à corps, en disant : « Faut que je rentre. Ma mère va m'engueuler. »

A côté d'elle Lili, pâle, les lèvres pincées, les yeux couleur d'absinthe, suce des cerises à l'eau-de-vie.

— Alors, Lili, c'est pas des bobards ce qu'on raconte? C'est vrai qu'à Toulon...?

Lili ne bouge pas.

— Sont morts tous les deux!

— Quel malheur!

Lili essaye de se débarrasser d'un cauchemar gluant qui lui colle au corps.

— La drogue, articule-t-elle.

Le barman a entendu.

— C'est comme de tout, faut savoir s'en servir.

Alors Suzanne, le menton appuyé sur son poing fermé, balance ses jambes et convoque ses souvenirs.

— Il était gentil, lui... Un bon garçon qu'avait des billets plein ses poches... Un costaud. On lui aurait acheté de la santé. Il avait organisé il y a quinze jours un gala de boxe. Ça lui avait coûté 16.000 balles. Il était content quand même. Il aimait le sport. On le voyait ici, plusieurs fois par semaine. Il disait qu'il avait appris à boire le whisky au Canada. Moi j'aimais quand il parlait des forêts, de la neige, des chasses, des peaux de bête. Il avait une façon amusante de tout expliquer. Il répétait : « Ah! c'est beaucoup mieux que dans les romans. » Tu te souviens de l'histoire de la petite Anglaise qui voulait tuer un ours pour que ça lui porte bonheur! Elle avait raison cette fille, puisqu'elle croyait que si elle tuait l'ours le fils du marchand de bois l'aimerait... Moi je voudrais voyager. Il me semble que j'oublierais toutes les bêtises qu'on apprend ici... Au fond on est des toqués, pas vrai, Lili?... Tu comprends, toi, ce qu'il leur a pris à Toulon? Qu'ils aient fait la bombe, c'est naturel. Tout ce qu'ils risquaient c'est d'avoir le crâne en bois le lendemain matin. Mais renifler de la coco jusqu'à en claquer, ça me dépasse. Qu'est-ce que tu en penses?

Lili respira on ne sait quoi, et se passa la main sous le nez.

— J'avais averti la gosse... Quand on en prend une fois, on recommence et c'est fini. On ne peut plus s'en passer. Elle rigolait.

Suzanne regarda le barman qui pilait de la glace.

— Elle était jolie la petite. J'ai vu un portrait dans un grand musée qui lui ressemblait. Elle avait des cheveux en mousse de champagne. Seulement elle n'était pas forte. Fallait qu'elle prenne des précautions. Elle avait la poitrine faible. Quand on l'avertissait, elle répondait toujours qu'elle voulait s'amuser.

Le barman haussa les épaules.

— Ces créatures-là se brûlent. On dirait qu'elles comprennent qu'elles n'ont pas des années à vivre.

— S'ils voulaient de la coco, murmura Lili, ils n'avaient pas besoin d'aller à Toulon. A Nice on trouve tout ce qu'il faut.

Un sourire amer mordait son visage.

Suzanne continuait :

— Ils sont partis de Nice à sept heures du soir, dans la Chrysler. Y avait l'avocat avec eux. Tous les dimanches ils s'en allaient en balade. Ils m'avaient proposé de m'emmener le mois dernier... Dis donc, Lili, tu me vois à cette heure à la morgue de Toulon! J'en ai froid dans le dos.

Cachette sûre : la coiffe d'un chapeau.

La sortie des théâtres poussait dans le bar des clients chaussés d'escarpins.

Minuit à Nice. Les enseignes flamboient dans les rues à plaisir. L'accordéon d'un caveau voisin se gonflait d'une fausse canaillerie. Le ciel où se cristallisaient des étoiles, candide comme un poème de berger provençal, s'allégeait et quittait la terre.

Suzanne conclut :

— Faudra lire ça demain dans les journaux.

La drogue

C'est une tragique histoire que racontèrent les journaux le lendemain matin.

Le fils d'un fourreur de Nice, un grand garçon aux joues saines, blond comme un Scandinave, était parti à Toulon avec une amie et un camarade, avocat du barreau.

Fin de semaine. La route éclairée d'Antibes. A droite la mer, à gauche les oliviers, les jardins et les lotissements où les villas poussent en une saison. Cannes : les agents habillés ainsi que des gardes républicains, la Croisette et ses girandoles, les feux verts et rouges du port. La route de l'Esterel est sauvage plus sauvage qu'un poème d'Edgar Poe Saint-Raphaël se traverse en trombe. Su la route plate et goudronnée les pneu broient les kilomètres. Toulon : surim pressions fournies par tous les romans Opium, drogues, filles complices et l chant d'un matelot qui part pour l Chine.

Le fourreur voulut goûter à l'opium On boit du vin rouge en Bourgogne, o mange de la bouillabaisse à Marseille. L avait dit : « On fumera une pipe à Tou lon ». La jeune femme de 19 ans avai crié : « Voilà du nouveau! ». L'avoca avait pensé : « A deux heures du matin on n'en parlera plus. »

A deux heures du matin, après le alcools du souper, c'est Nini Tango q indiqua le marchand de drogue fourreur chez *Mauline, Dinales*. Ils al entrer dans un paradis inconnu. L'h roïne remplaçait l'opium.

Ce fut l'impitoyable drame dans le lence moelleux et indifférent d'une cha bre d'hôtel que remplirent les hallucina tions de la drogue. La dose était mortelle Les amants avaient « consommé » plu sieurs paquets. Quelles angoisses bour donnèrent à leurs oreilles, tremblèren sous leurs paupières, les enlacèrent jus qu'à les faire hurler? Au matin, torturé par les affres de l'empoisonnement, il demandèrent une bouteille d'eau Vichy.

« Ils étaient si pâles, a dit la fe de chambre, que je me suis mise trembler. »

A midi ils mouraient. Quand on les

Qui croirait que, sous les gerbes de roses de

US LES ROSES

flamboient dans les rues à plaisirs.

(Photos Sadi.)

Il est toujours désagréable d'effaroucher les clients des boites de nuit.

transporta à l'hôpital, ils étaient plus glacés que si la mort les avait frappés depuis douze heures.

La jolie poupée blonde et le beau sportif qui méritait de rappeler Axel furent couchés sur la dalle froide de la morgue.

Une bravade, une mauvaise curiosité de snob leur avait coûté la vie, la vie qui pourtant s'était mise en frais pour eux et les lançait la veille à 90 à l'heure à travers un paysage adorable sur la route des fleurs et des plaisirs...

— Ils n'avaient pas besoin d'aller à Toulon, disait Lili. A Nice on trouve tout ce qu'il faut.

C'est vrai. Il y a partout des marchands de paradis artificiels. Nice, avec sa population internationale, ses passants venant des quatre coins de la terre, ne peut pas plus que Paris échapper à la drogue. Elle a sa place sur la carte fatale, la place d'un gros bourg à côté de ces deux capitales de la cocaïne et de l'opium qui sont Marseille et Toulon.

Les drames y sont fréquents, mais discrets.

Un matin on apprend que Mme Andrée H... a été trouvée râlante dans l'appartement luxueux qu'elle occupe dans un palace de la Promenade des Anglais. On la transporte à la clinique. Pas de doute, elle a dépassé la dose : la « neige » lui joue un mauvais tour. On enquête. Le commissaire de police trouve des paquets de « coco ». Il les vide dans le lavabo.

Deux mois après il est déplacé. Entre temps le fournisseur de coco se pend. Il était préparateur dans une pharmacie.

Réserve discrète : le revers d'un gant.

Vintimille et de Gênes, il y a de la drogue ?

La cartomancienne pleurniche.

— On fait ce qu'on peut... Les cartes, c'est un supplément.

Ce qu'elle sait de la Malacrida? Tout ce qu'on veut. Mais elle n'est pas là. Elle est à Toulon.

— Elle y va souvent, à Toulon, votre locataire?

— Toutes les trois semaines.

On envoie une dépêche à la voyageuse : « Rentrez d'urgence ».

Un soir, à neuf heures, elle descend du train. La nièce de la propriétaire est allée l'attendre à la gare. On ne peut pas se tromper, c'est elle. Elle porte une petite valise légère.

L'inspecteur l'aborde discrètement :

— On vous demande au commissariat du Ve.

— C'est encore pour cette histoire de violon, sans doute?

— Précisément.

Il y a, en effet, une histoire de violon volé.

Au commissariat, on fouille la femme. On ouvre le sac. Total : 400 grammes de morphine en dés. La morphine s'effrite sous le doigt. On croirait du sucre en poudre.

Il y a la récente affaire Cazano Prano. Cazano Prano, un nom de danseur argentin, est cueilli à Paris alors qu'il descend d'un taxi avec un kilo de cocaïne et un kilo d'opium dans une valise.

La même année, la femme d'un haut fonctionnaire était morte intoxiquée. On parla de Dial-Ciba, et l'on fit disparaître les tubes d'héroïne. Silence. Ça valait mieux. On ne poursuit pas les morts.

Il y eut aussi l'histoire de la Malacrida. Elle habitait rue Milou. Une belle fille, disait le voisinage. On apprend qu'elle faisait le commerce de la morphine et qu'elle en usait. L'inspecteur principal Scarella arrive chez la propriétaire. Dès qu'il paraît, un tapis saute, des cartes s'éparpillent... des clients aussi.

La marchandise arrivait par avion de Suisse ou d'Allemagne.

Cazano Prano avait une femme qui faisait la fête à Nice.

La police parisienne envoie deux inspecteurs sur la Côte.

On perquisitionne chez un nommé Jean Botero, un souteneur élégant. On trouve des paquets d'héroïne derrière le rideau de la cheminée. Les inspecteurs viennent de partir lorsque Botero arrive chez lui. Un coup d'œil : il comprend, descend l'escalier en coup de vent, donne un tour de manivelle à son auto. On ne le revoit pas.

L'enquête se poursuit. On apprend que Botero recevait passage Negrin les paquets de coco dans un journal qui lui était adressé de Marseille. Un malheureux employé de trams, Dalbera, qui était client de Botero est arrêté. On l'emmène à Paris. C'est l'âne de la fable. Il paie : 13 mois de prison.

Le capitaine

A Nice il n'y a pas beaucoup de poudre blanche à travers les faits divers. C'est une ville de saison, de plaisir. Il y a des étrangers. On a besoin d'eux. On ferme les yeux et puis il est toujours désagréable de perquisitionner dans un palace, d'effaroucher les clients des boîtes de nuit, d'ouvrir les valises des voyageurs des trains de luxe.

Pourtant la « petite Mariette », comme l'appelait la femme d'un compositeur en vogue qui a exagéré à Cannes, n'est guère plus difficile à trouver à Nice qu'une botte d'œillets. Il faut savoir s'y prendre, c'est tout.

Les initiés sont nombreux : concierges d'hôtels, chasseurs de restaurants, dames des lavabos à la page, garçons de café, chauffeurs de taxi, camelots de la promenade.

On reconnaît facilement les clients : le teint, le regard, le tic des lèvres, et puis ce coup d'œil complice, inquiet, parfois suppliant : « En avez-vous? »

La coco prend deux chemins. Une partie vient de Marseille et de Toulon, une autre d'Italie.

Elle passe la frontière dans des paniers de fleurs. Qui croirait que sous les roses de Vintimille ou de Gênes, il y a de la drogue?

Le ravitaillement par Marseille et Toulon est assuré par quelques représentants en produits pharmaceutiques connus surtout par leur capitaine!

Le capitaine est un homme curieux. Tantôt il arrive par un train omnibus, mal rasé, portant un costume graisseux, une cravate mal nouée, un faux interlocteux. Il descend dans le quartier de la gare, boit dans les bars, prend des taxis, fait cirer ses souliers sous les arcades de la place Masséna.

Il repart pour Toulon en troisième classe. Un mois après il débarque d'un train rapide, rasé de frais, soigné, les ongles propres, une cigarette de tabac blond à la lèvre. Il descend dans un hôtel chic du boulevard Victor-Hugo, joue à la boule, déjeune au grand cercle, boit des cocktails, le soir, en smoking, se montre à des terrasses en compagnie de femmes toujours nouvelles, au regard fixe, très pâles.

Quand le capitaine transporte-t-il sa marchandise? Lorsqu'il a des taches à son veston ou lorsqu'il sable le champagne au *Maxim's?*

On ne le sait pas, car il est assez habile pour pouvoir retourner ses poches, vider sa valise devant l'employé de l'octroi sans qu'un gramme de bigornette soupoudre le bout de son soulier.

Un jour, on l'a arrêté jardin Albert-Ier. Il dissimulait quelque chose dans le creux de sa main : c'était de la mie de pain pour les moineaux.

Vingt-quatre heures avant qu'il arrive on annonce : « On va se refaire demain, le capitaine n'est pas loin. »

Ce qui veut dire qu'un crayon creux à bout doré se vendra cher. A Nice, un gramme de cocaïne garantie, à reflet de neige glacée, dans un tube de verre cacheté, ça se paie en dollars ou en pesetas!

Où habite le capitaine? Mystère. La danseuse madrilène d'une boîte de nuit qui se vantait d'être sa maîtresse, affirmait qu'il avait un pied-à-terre dans vingt-six villes de France.

Si on le cherchait bien on le trouverait à Marseille, à Toulon peut-être!

Marseille, Toulon! Portes ouvertes à d'étranges retours, à de pervers voyages ironiquement mouillés de fluide poésie! Le bateau chargé d'oranges ne cache-t-il pas au fond de sa cale la drogue des paradis hideux? A la pointe du cœur du marin qui voit s'approcher la terre, n'y a-t-il que le désir pur d'étreindre une femme?

Terribles, funestes destinées humaines! Quel désespoir inavoué y a-t-il donc au fond des yeux de Nini Tango ou de la fille de 19 ans aux lèvres caressées qui goûte la drogue puis, le corps secoué de frissons, s'en enivre jusqu'à en mourir?

Pierre ROCHER.

LE CRIME ET L'AMOUR

III. — Le meurtre par intérêt d'amour. Pour l'argent ou pour la liberté. Cherchez la femme... Cherchez l'amant.

Gabrielle Bompard.

C'EST le genre d'affaires criminelles qui fournit le plus grand nombre de causes à sensation.

Ici, les mobiles du crime ne sont plus strictement le désir ou la jalousie avec leurs impulsions et leurs réactions violentes. D'autres mobiles s'y mêlent, dépendant eux aussi, directement ou indirectement, de l'amour, mais présentant un caractère intéressé, quelle que soit sa nature.

Ce caractère intéressé, qui implique toujours la préméditation, diminue ou supprime le semblant d'excuse qu'on peut invoquer pour les crimes purement passionnels ; mais en même temps, en donnant à l'acte homicide des dessous moins simples, il engendre des drames plus divers, plus singuliers, plus compliqués, plus captivants, si j'ose dire, et aussi fertiles en cas psychologiques que les banales [illegible] d'un amour repoussé ou trahi.

Dans nombre de crimes de ce genre, l'argent est le mobile. L'argent, dont le criminel a besoin pour satisfaire aux exigences d'une femme qu'il aime.

C'est un crime d'homme, presque toujours. Il y eut, il est vrai, le cas entre tous illustre de la marquise de Brinvilliers. Quand, après avoir essayé la « recette de glaser » sur ses domestiques et sur les malades des hôpitaux, elle empoisonna son père et ses deux frères, c'était un peu par vengeance, beaucoup par intérêt. Elle voulait hériter pour continuer à entretenir richement Sainte-Croix, amant follement aimé. Mais la marquise de Brinvilliers à tous les points de vue est exceptionnelle, et d'ailleurs Sainte-Croix, complice actif, la soutenait et la conseillait.

Les femmes ont peu coutume, quel que soit leur rang social, sinon de concevoir seules, tout au moins d'exécuter seules un assassinat pour se procurer de l'argent afin de le donner à un amant qui ignore tout. D'autres moyens moins sanguinaires sont à la portée de celles qui veulent les employer.

Nombreux, par contre, sont les crimes de ce genre commis par des hommes. Les malfaiteurs jaloux (le cas n'est pas aussi exceptionnel qu'on le croit) tueront « pour vivre quelques jours et vêtir leurs maîtresses ». Ces amants farouches ne supporteraient pas l'idée d'un partage, même rémunérateur. Ils sont voleurs et assassins, soit ! Ils ne sont pas souteneurs.

On se souvient de Liabeuf, l'homme aux sinistres manches de tôle hérissée de lames et de pointes qu'il portait sous les manches de son veston. Les agents qui l'avaient saisi rue Beaubourg, les mains affreusement déchirées, lâchèrent. Il tua... Sa haine contre les policiers, prétendit-il toujours, provenait de ce que ceux-ci l'avaient accusé de vivre de la prostitution de ses compagnes. Il affirmait que cette imputation était calomnieuse et, pour s'en venger, il imagina son atroce et original stratagème, resté fameux dans les fastes du crime.

Il est des cas plus caractéristiques encore. Il y a, très exceptionnellement il est vrai, des souteneurs qui, — ô mystères des plus bas cœurs humains ! — après plusieurs années d'exercice de cette inavouable profession et l'exploitation de partenaires diverses, cessent de l'être à l'égard d'une nouvelle partenaire qu'ils veulent garder pour eux seuls. Ce fut en partie le cas de Soufflard, chef avec Lesage de la bande des « Libérés » (1836 à 1838), et qui aimait Eugénie Aliette, la « Biche-Blonde »... Amour tragique et réciproque auquel mit fin l'arrestation du criminel et son suicide en cour d'assises.

Les compagnes des souteneurs, elles, n'ont pas les moyens de conquérir par la force l'argent dont elles doivent les fournir, que ce soit par peur ou par amour (souvent seulement par les deux réunis). Il est à leur portée de trafiquer d'elles-mêmes ; l'entôlage auquel certaines se livrent ne met pas en danger la victime. Quand elles participent à un assassinat, c'est seulement comme complices, comme « attireuses »... Rappelons encore l'affaire Gouffé.

Gabrielle Bompard, qu'on a vainement essayé de parer d'un décor romanesque, n'était pas tout à fait une fille de trottoir. Gabrielle Feneyrou, condamnée pour un crime voisin, était une petite bourgeoise. Dans leur cas à toutes les deux, l'intérêt d'argent se mêlait à l'influence d'un homme, principal acteur dans le drame.

C'est pour satisfaire aux exigences d'une maîtresse que Bougrat commit les actes qui le firent envoyer au bagne, d'où il saura d'ailleurs si vite s'échapper. Par contre, c'est sa maîtresse, Mme de Pauw, qu'un autre médecin de sinistre mémoire, La Pommerais, empoisonna pour se procurer de l'argent. Landru et « l'étrangleur de Marseille » mirent à mort, eux aussi, pour les voler, les infortunées qu'ils avaient circonvenues.

C'est la grande division des innombrables crimes, où l'amour et l'argent sont en jeu, qui furent à toutes les époques perpétrés dans toutes les classes de la société. L'homme devient criminel pour sauvegarder l'amour qu'il éprouve et que le manque d'argent met en danger, ou bien il devient criminel à l'aide de l'amour qu'il inspire et pour satisfaire sa cupidité.

Dans le premier cas, la femme peut avoir tous les degrés de complicité consciente ou inconsciente : depuis la simple coquetterie, le désir exprimé du luxe qu'elle n'a pas, la menace d'une rupture en présence d'une vie trop médiocre, jusqu'à la participation directe citée plus haut.

La marquise de Brinvilliers.

Dans le second cas, elle ne figure que comme victime.

Il y a du reste parfois réunion des deux circonstances : l'homme assassine la femme par qui il est aimé, afin de se procurer de l'argent pour la femme qu'il aime, lui.

* * *

La liberté est souvent aussi l'intérêt d'amour qui pousse au crime. Il faut se débarrasser d'un époux ou d'une épouse, d'un vieil amant ou d'une vieille maîtresse, qui gêne, qui entrave ou menace par sa surveillance, sa violence, sa jalousie, la passion nouvelle ; qui empêche, en se refusant au divorce ou à la séparation, ou en voulant l'imposer d'une manière désavantageuse, une nouvelle union ; ou bien qui suscite la jalousie du nouveau partenaire d'amour.

Cherchez la femme, a-t-on dit... Oui, ou bien cherchez l'amant. Si c'est pour la femme que ce genre de crime est commis, elle est presque inévitablement complice ; si c'est pour l'amant, il est presque inévitablement l'acteur principal.

L'homme qui veut se libérer ou libérer celle qu'il aime, agit, poussé ou non. La femme, sauf quelquefois dans le cas d'empoisonnement, fait agir.

Les crimes de ce genre sont innombrables et fournissent les plus dramatiques causes mondaines ou populaires. Je ne veux remonter ni aux temps bibliques ni aux temps mythologiques ; mais Barbe-Bleue, encore que sa légende soit controuvée, n'est-il pas le type même du mari qui se débarrasse allègrement de l'épouse qui a cessé de plaire ! Il y eut au moyen âge aussi le cas de Blanche la Sanglante, dont j'ai parlé ici même. Il y eut au XVIIIe siècle le cas de Mme Lescombat, femme fatale, type qui, pour se défaire d'un mari gênant, dupa son crédule amant qu'elle envoya ainsi sur la roue fatale. Il y a plus près de nous le cas du duc de Praslin qui, en 1847, pour l'amour de la gouvernante de ses enfants, assassina à coups de couteau la duchesse de Praslin avec laquelle il était marié depuis dix-sept ans. Il y eut l'affaire Lafarge qui, au siècle dernier, passionna la France entière. Il y eut l'affaire de la Bastide-Nenne, tragédie villageoise de l'adultère qu'a racontée *Détective*. Il y eut, peu avant la guerre, en Italie, la retentissante affaire Bonmartini... Combien d'autres, obscures ou célèbres, où le fer, le feu, le poison suppriment le gêneur, la gêneuse.

Le poison... On dit qu'il est moins employé à présent — moins employé ou moins découvert ? Les criminels reculent-ils devant les progrès de la science qui permettraient de déceler aisément leurs forfaits, ou bien, s'assimilant avec maîtrise ces progrès, réussissent-ils à demeurer ignorés ? Espérons que la première explication est la bonne.

Le poison, « arme lâche », fut souvent employé dans le genre de crime dont nous nous occupons, mais il y eut une époque entre toutes où l'emploi des toxiques fut d'usage courant dans les rapports conjugaux et les liaisons amoureuses. Je veux parler des années du XVIIe siècle qui précédèrent l'arrestation de la Voisin (mars 1679) et la divulgation des scandales de l'Affaire des Poisons.

La marquise de Brinvilliers avait mis à la mode les « poudres de succession », mais elle opérait pour son propre compte.

La Voisin, elle, tint pendant des années presque ouvertement une officine où elle vendait, assistée de complices mâles et femelles, la mort subite ou retardée de qui gênait ses clients, ses clientes surtout, grandes dames, bourgeoises, femmes du peuple aussi.

Versailles et Paris se fournissaient chez elle. Devineresse, elle prédisait l'avenir ; avorteuse, elle supprimait le fruit gênant d'amours clandestines ; sacrilège, pour les dames de la Cour qui souhaitaient régenter l'amour par la sorcellerie, elle faisait dire sur leur corps nu des messes noires au cours desquelles des enfants étaient sacrifiés ; mais la vente des poisons constituait sa principale source de bénéfices, et ceux-ci étaient considérables puisqu'ils atteignaient dans les bonnes années cent mille livres, ce qui ferait actuellement environ, en francs-or, quelque chose comme deux millions et demi.

Elle fut découverte par l'indiscrétion d'une complice, Marie Bosse, qui, étant ivre, déclara au cours d'un dîner : « Encore quelques empoisonnements et je me retire, fortune faite. »

Le propos, rapporté au policier Desgrez, fit découvrir une étonnante série de crimes qui bouleversèrent la Cour et la ville. Nombre de gens savaient que les morts mystérieuses qui se produisaient tous les jours avaient pour cause le poison, mais les crimes, les scandales révélés dépassaient l'imagination et inspirèrent une universelle terreur.

La Chambre Ardente (tentures noires, flambeaux allumés même en plein jour) eut à juger ces crimes. Tâche ardue. Les plus grandes dames étaient compromises, entre autres l'altière favorite de Louis XIV, Mme de Montespan, accusée de sacrilège et d'empoisonnement sur la personne de la duchesse de Fontanges, sa rivale. Elle ne comparut pas mais fut disgraciée. Les deux nièces de Mazarin furent compromises aussi. Olympe prit la fuite. Marie-Anne, accusée d'avoir tenté d'empoisonner son mari, le duc de Bouillon, pour épouser son amant, le duc de Vendôme, comparut... accompagnée du mari et de l'amant qui la tenaient galamment chacun par une main. A La Reynie, président du Tribunal, elle répondit avec hauteur et insolence et, quand il lui demanda si chez les sorcières elle avait vu le diable, elle déclara en le regardant fixement : « Je le vois en ce moment. Il est vieux, laid et déguisé en conseiller d'Etat. » Cette gentillesse ne l'empêcha pas d'être exilée.

D'autres inculpées subirent des peines plus dures. La Voisin fut brûlée en Grève, couverte de paille qu'elle repoussait en jurant. Certains complices restèrent enchaînés jusqu'à leur mort au mur d'une prison... Il y en eut qui échappèrent, coupables ou non.

Connurent-ils, ces coupables qui échappèrent, comme leurs prédécesseurs et leurs successeurs impunis qui tuèrent par intérêt d'amour, le *Bonheur dans le crime*, ainsi que les héros criminels et heureux d'une des *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly ? Le remords châtie quelquefois le criminel épargné par la loi... Pas toujours et, je crois, moins que jamais à notre époque. La peur d'être découvert le remplace parfois, cette peur qu'avant l'accomplissement du crime la passion a abolie, poussant au risque pour se satisfaire.

* * *

La vanité, la vantardise, le désir d'affirmer sa supériorité, le désir de paraître interviennent comme mobile principal ou secondaire dans une certaine catégorie d'assassinats ou de meurtres par intérêt d'amour, catégorie qui appartient presque exclusivement à des classes peu élevées de la société.

Le « point d'honneur », si j'ose dire, est très développé, quoique d'une manière particulière, parmi ce qu'on appelait autrefois les Apaches et qu'on appelle aujourd'hui ceux du milieu. Ce point d'honneur consiste très souvent à prendre une femme à un rival, ou à reprendre la femme qu'un rival a prise. Tel professionnel du vagabondage spécial, qui n'éprouve pas la moindre jalousie à l'égard des clients recrutés par sa compagne, en éprouvera la plus violente si la dite compagne distingue un de ses collègues. En bonne logique, c'est naturel : dans le premier cas, il s'agit d'une obligation professionnelle qu'il estime normale et avantageuse ; dans le second cas, il s'agit d'un choix personnel humiliant et intolérable. A la jalousie se mêlent la colère, la dignité outragée, la réputation ternie. Le sang seul peut laver cet outrage. C'est alors quelquefois l'assassinat par surprise ou traîtrise, mais souvent la rencontre régulière, si ce terme s'applique, le duel « à la loyale » où chacun des adversaires défend sa peau de son mieux. Si chacun des deux rivaux est chef de bande — on parle moins des bandes depuis quelque temps — il vient accompagné de ses hommes, et la bataille est générale. Il y a une vingtaine d'années, au temps où les exploits des Apaches remplissaient les journaux, deux de ces héros furent ainsi fameux, Manda et Leca, qui se disputaient la séduisante Casque d'Or... Ce furent de beaux combats et de sensationnelles arrestations.

Gabrielle Feneyrou.

Ici une digression. La bataille pour la conquête de la femme eut lieu de tout temps. La belle grecque Hélène et les Sabines en furent les premiers trophées. Les chevaliers se pourfendaient pour cause amoureuse. Combien de duels, — au temps des duels — dont une femme était l'enjeu... Et n'en vit-on pas tout récemment un qui fut suivi de mort, bien que la seule arme des adversaires fût le poing.

La vantardise inspire le crime que commet l'adolescent qui veut briller aux yeux d'une femme et lui prouver qu'il est un homme.

Le désir de paraître inspire le crime que commet l'adolescent qui veut se procurer de l'argent afin de s'habiller avec recherche, d'être élégant, séduisant. Nous en avons eu de récents exemples, entre autres un exemple féminin : une petite bonne de quatorze ans qui tenta d'assassiner une vieille dame pour la voler afin de pouvoir s'acheter des bas de soie. N'était-ce pas pour capter le cœur d'un juvénile amoureux épris de raffinements vestimentaires ?

Il est bien peu de crimes qui n'aient pas, d'une façon ou d'une autre et sans jeu de mots, de dessous amoureux. Oui, cherchez la femme... Cherchez l'amant...

(A suivre.) **Frédéric BOUTET.**

RENÉ RANSON

Le Sac et la Corde

roman

Une vie d'aventure

Un volume ... 12 fr.
Édition originale sur alfa ... 16 fr.

ÉDITIONS de la NOUVELLE REVUE CRITIQUE, 16, r. José Maria de Heredia

LE DRAMATIQUE REPORTAGE de CLAUDE VALMONT sur MONTE-CARLO dont " DÉTECTIVE " a publié des extraits

Vient de paraître en librairie

Révélations d'un Suicidé de Monte-Carlo

DRAMES MYSTÉRIEUX — ESCROCS FILOUS & Cie — NUITS DE MONTE CARLO — TEMPLES DE JEUX ET DE VOLUPTÉ — VOLS ET SUICIDES HISTOIRES D'ESPIONNAGE - AMES EN PEINE — DE PROFUNDIS ET HISTOIRES DE PLAIN-CHANT, etc.

1 volume de 300 pages : **15 fr.**

Envoi franco contre mandat de 16 fr. 50 à

l'Agence Parisienne de Distribution

8, rue du Croissant — PARIS-2e

L'ÉVASION DU NUMÉRO 18

La rue Oberkampf cette nuit-là menait au bagne... Si les deux hommes qui s'affrontèrent avaient pu connaître leur destin, ils y auraient vu par delà les forteresses de la loi et les bastions de Saint-Martin-de-Ré, la brousse du camp des Incas et les requins qui guettent la carcasse des exclus...

Cela se passait dans la nuit du huit au neuf janvier. Les journaux ont à peine mentionné le drame. On vit pendant la soirée du huit, un mauvais garçon connu sous le nom de Galland, rôder dans tous les bouges de la rue Saint-Maur.

Cet homme était un des cent mille êtres inquiétants qui hantent les nuits de Paris, comme des personnages de cauchemar. On ne lui connaissait nul métier que des occupations douteuses : le jeu et les " combines ", des cambriolages, des agressions, voire quelques uns des meurtres impunis à qui seuls les hommes du " milieu " mettent un nom, et dont ils se font le récit entre deux menthes à l'eau... Galland n'était d'ailleurs pas son véritable nom et si l'on avait pu lire dans ses souvenirs, on y aurait pu trouver des images de la correctionnelle ou de la cour d'assises, car il avait déjà été condamné six fois...

Il n'était pas ce soir-là à la recherche d'un mauvais coup, voire d'une de ces affaires mystérieuses, comme les hommes du " milieu " en traitent entre eux, à mi-voix, dans les cabarets où ils sont rois...

Il cherchait un homme... Un amour né en prison, gonflait son cœur de colère. Il avait à venger un sentiment qu'il baptisait du nom d'honneur...

Un amour ? Eugène Dieudonné me racontait l'autre jour que sur cent forçats, quatre-vingt-quinze ne rencontrent jamais dans leurs rêves l'image d'une femme... Seuls les médecins, entre eux s'entretiennent librement de ces amours que l'on n'ose pas préciser, et qui s'apprennent à la Petite-Roquette, pour s'épanouir dans les maisons centrales et dans les casemates de Saint-Laurent. Ceux qui ne connaissent pas les criminels, imaginent difficilement l'intensité que prennent ces sentiments hors nature, dans les âmes perverties. Un exemple me permettra de fixer les idées sur ce

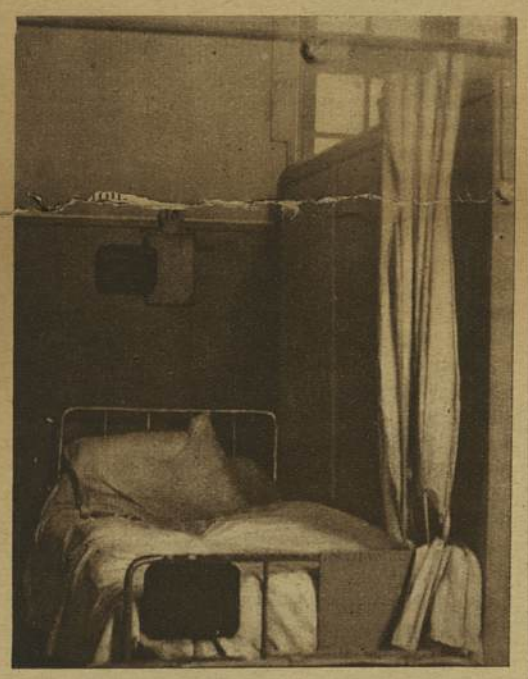

Le lit n° 18.

point. L'autre jour un détenu à la prison de Melun, qui voulait, affirmait-il, se libérer d'un remords, se dénonça comme étant le principal auteur d'un crime resté impuni, sur lequel il donna tous les détails désirables. Il indiqua en outre le nom de son complice, détenu comme lui, mais dans une autre prison. On fit une enquête et l'on découvrit qu'il avait menti, car lorsque le crime dont il s'accusait avait été commis, il était emprisonné et par conséquent il avait été dans l'impossibilité d'y prendre part. On chercha la cause de son mensonge : le faux-assassin ne s'était accusé que pour revoir son ami, ne fût-ce que dans le demi-jour du cabinet du juge d'instruction...

Nuit de Paris

C'était, m'a-t-on dit, parce qu'il était emporté par la passion que Galland erra dans la nuit, de la rue Saint-Maur à la rue Oberkampf. Il en rencontra l'objet dans un bar que l'on m'a désigné et où viennent les filles et les souteneurs du faubourg du Temple. Que se passa-t-il entre eux ? Quels reproches échangèrent-ils ? Le cabaretier les invita à s'expliquer loin de son bar. Ils lui obéirent : eux seuls étaient en cause.

Un petit groupe les suivit. Leurs armes quittèrent toutes seules leurs poches. Galland tira...

Tremblait-il ? La première balle fit ricochet sur un rideau de fer et se perdit. Des fenêtres s'ouvrirent. Quelqu'un donna l'alarme. On vit arriver des policiers au pas de course. Les témoins du duel et l'adversaire de Galland s'éclipsèrent. L'homme resta seul, tirant dans la nuit sur les ombres qui s'évanouissaient. Il criait des injures, de ces mots qui ne se pourraient écrire qu'avec de la bave. La colère le clouait sur place. Trois gardiens de la paix, lorsqu'ils furent à portée de voix, l'invitèrent à lâcher son arme.

La salle de l'hôpital Saint-Louis que traversa Poinsot sur la route de l'évasion.

— Haut les mains !

Il fit volte-face, allongea le bras, tira encore, mais sur eux... D'autres balles que les siennes crépitèrent en même temps. Les trois gardiens de la paix épuisèrent sur la bête dangereuse toutes les munitions de leurs chargeurs : vingt-et-une balles. Sept portèrent : une qui lui traversa le poumon, lui frôlant le cœur, quatre autres qui lui percèrent la main gauche, une sixième qui lui traversa la cuisse et la septième le mollet... Le revolver de Poinsot roula dans le ruisseau. L'homme s'effondra, frappé à mort, sembla-t-il.

Les drames de la rue, pendant les nuits de Paris, s'apaisent tous de la même manière : une ambulance arriva. Poinsot y fut placé dans une civière, veillé par ceux qui venaient de l'abattre. Avant la prison, la correctionnelle, le bagne, il allait connaître la tiédeur d'un lit blanc à l'hôpital Saint-Louis, l'étreinte rude des médecins, mais l'affection maternelle des infirmières...

Où l'on retrouve le vrai visage de Galland

Ceux qui ont pu voir Poinsot le lendemain, dans la salle Cloquet, garderont le souvenir d'un fauve qui, bien qu'abattu, n'avait abdiqué en rien les haines héréditaires de sa jungle. Comme il souffrait beaucoup, on l'avait placé à l'écart des autres malades, afin que leur repos ne soit pas troublé par ses gémissements. Il avait le lit n° 18, un lit encadré de rideaux blancs, fleurant l'étuve... Une infirmière, toutes les heures, venait guetter son réveil...

Il s'éveilla. Le premier visage qu'il vit penché sur lui, fut celui d'un policier. Galland — qui ne s'appelait pas Galland, on va le voir —, reconnut l'homme de la justice. Les rares témoins de cette scène, assistèrent ce jour-là à un interrogatoire pathétique, d'un symbolisme affreux. Il y avait vraiment deux morales en présence, deux forces ennemies.

M. Rozotte lui demandait son nom. Galland, malgré sa faiblesse, lui répondit par de basses moqueries, des injures, des insultes... Mais les devins de l'Identité judiciaire avaient déjà percé son énigme : ses empreintes avaient révélé, à la fin de la nuit, son nom véritable, son lourd passé...

— Vous ne vous appelez pas Galland, mais Poinsot. Vous avez été condamné six fois. Vous êtes un violent, un mauvais garçon...

L'Identité judiciaire, cette machine impassible, venait de décider de son sort... Poinsot, condamné six fois et traduit une septième fois en justice, était passible de la rélégation, donc d'un châtiment pire que le bagne.

Il ne s'en montra pas affecté, continuant de rire, de se moquer, d'insulter l'homme de la loi...

La liberté ou la mort

La journée passa, puis la nuit. On laissa Poinsot dans le lit 18, sans le surveiller outre mesure, car il paraissait incapable de se mouvoir, et à plus forte raison de s'échapper. Une tradition veut que les maisons de l'assistance publique soient considérées comme des lieux d'asile quasi-inviolables, où la présence de la police est susceptible d'alarmer les hommes, les femmes, les malheureux en proie à la souffrance. On ne soumet un blessé, si mauvais garçon soit-il, à une surveillance effective que dans certains cas, très rares et en ce qui concerne Poinsot il n'en fut pas question, car son état, de l'avis des médecins, était désespéré. Les infirmières, le veilleur de nuit, reçurent cependant des ordres stricts en ce qui le concernait et en particulier l'interdiction de le laisser communiquer avec quelque visiteur que ce fût. Ce fut tout...

On crut dû moins que Poinsot était isolé des hommes de son " milieu "... Peut-être, si l'on s'était souvenu de ce que sont parfois pour les mauvais garçons les nuits d'hôpital, eût-on agi différemment. Peut-être agira-t-on autrement, maintenant ?

On m'a raconté une des nuits de Saint-Antoine, quand s'évada Lecat, l'adversaire de Menda, le redoutable amant de Nini Casque-d'Or, qui, repris depuis, périt au bagne. On m'a raconté les nuits de Necker, d'où l'on vit s'enfuir des malfaiteurs promis à la prison, au bagne, que l'on croyait mourants et que leurs amis vinrent chercher les transportant sur leurs dos, leur faisant franchir à main d'homme, de très hautes murailles.

Saint-Louis devait, à son tour, entrer dans l'histoire des évasions de malfaiteurs. C'est un très vieil hôpital que la maison où vivent les derniers lépreux de Paris. Les bâtiments y sont entourés de cours immenses, les murs y sont troués par de nombreuses portes. Cette circonstance, bien connue de ceux qui font un séjour dans ce refuge de la douleur, devait faciliter l'évasion de Poinsot..

Le 16 janvier, à huit heures du soir, deux hommes, correctement vêtus, mais participant de cette élégance un peu spéciale qui différencie les hommes du " milieu " des autres hommes, furent aperçus dans le vestibule de la salle Cloquet.

— Que voulez-vous ? leur dit une sœur laïque.

— Voir le 18.

Le 18 — Poinsot — était invisible et pour cause, étant tenu au secret.

— Nous voulons lui dire que sa mère viendra le voir demain.

— La commission sera faite...

Qui refuserait d'annoncer à un mourant la visite de sa mère ? L'infirmière s'acquitta de la commission.

— Ça va ! dit Poinsot.

C'était le mot d'ordre... L'infirmière ne s'en douta nullement. Elle s'en fut, un peu plus tard, n'ayant rien remarqué d'anormal dans son service. L'infirmier de nuit Beneteau, un jeune garçon de trente ans, remplaça...

Il était dix heures et demie... M. Beneteau fit sa ronde. Tout dormait, semblait-il, dans la salle Cloquet, comme à Saint-Louis. M. Beneteau revint à son poste de garde, lorsque...

Il aperçut un homme — dissimulé derrière un rideau — l'un de ceux qui avaient transmis le message d'évasion — .

— Que faites-vous là ?

L'homme narquois l'invita à ne point se préoccuper de son manège.

— Cela c'est mon affaire...

C'était aussi l'affaire de Poinsot. Qui s'en fût douté ? Le moribond se levait. On ne s'en aperçut d'abord qu'au tremblement imperceptible des rideaux de la chambre 18, puis à la chute d'une chaise...

Poinsot était, croyait-on, incapable de parcourir dix mètres seul. M. Beneteau se préoccupa d'abord d'en finir avec l'homme valide. Il n'avait point d'armes, mais il n'était point intimidé. Il fonça sur lui. L'homme d'un croc-en-jambe le fit rouler sur le plancher...

On vit ce spectacle incroyable. Poinsot, vêtu seulement d'une chemise, traverser trois rangées de lits, gagner la porte...

La blessure qu'il avait près du cœur ne l'empêchait point de courir à la liberté, pas plus que les pansements qui lui paralysaient les mains et une jambe... Un seul mouvement et son cœur pouvait céder. Il fuyait le lit, où peut-être lui eût-on rendu la vie risquant la mort, parce que la vie c'était la prison et les terres maudites de la Guyane...

Il fuyait, quarante compagnons, dont quelques uns levèrent sur lui un visage endormi mais ne le reconnurent pas, ne comprirent rien à sa fuite. Le deuxième messager de l'évasion l'attendait à la porte. Il lui jeta un manteau sur le dos. L'homme qui avant terrassa M. Beneteau les rejoignit...

Les malades éveillés s'assoupirent. Le calme revint dans la salle Cloquet...

Poinsot s'effondra, m'a-t-on dit, dans l'escalier. Les deux hommes le prirent sous le bras, le portèrent presque... Ils franchirent le porche du pavillon, traversèrent une immense cour. M. Beneteau, mal remis de sa chute, les poursuivit. Il les vit passer devant les bâtiments des lépreux, suivre un chemin de ronde, gagner l'enceinte...

Ce n'était pas un chemin commode pour une évasion, semblait-il, car le chemin conduisait à la rue Grange-aux-Belles, où, dès la nuit, toutes les issues sont fermées.

Une porte était ouverte, cependant, une lourde porte à deux battants, où s'entrecroisent d'épais verrous et dont la fermeture est complétée par un cadenas. Derrière cette porte, on apercevait la masse d'une automobile, depuis un moment arrêtée...

Là, un troisième messager de l'évasion, attendait le cortège. Il ne quitta son poste que pour courir sur M. Beneteau : celui-ci sentit sur sa poitrine la pression d'un revolver.

— Toi, y en a marre !...

Poinsot et ses aides dépassèrent la porte, se perdirent dans l'automobile. L'homme de faction les rejoignit.

— En route !

Le taxi — car c'était un taxi — prit la direction du Combat. Ainsi finit la nuit d'évasion de l'hôpital Saint-Louis.

Poinsot, l'évadé du lit n° 18.

Où Poinsot se fit-il conduire ? Dans quelle clinique, dans quel asile, dans quel bouge alla-t-il attendre la mort ?

Rien n'a livré son secret.

Il est cependant parmi nous, tout près de nous, peut-être, dans une rue où deux policiers font chaque jour les cent pas.

Poinsot est-il vivant ? Est-il mort ? Quelqu'un, lié peut-être par le secret professionnel, qui n'est pas de son monde, qui se tait pourtant, pour ne pas troubler son agonie, ne voit-il pas, par le regard trouble d'un vitrage, son visage malgré tout rasséréné ? Ah ! que Paris est mystérieux et comme l'aventure et le drame y font bon ménage !

Henri DANJOU.

La porte de la rue de la Grange-aux-Belles par laquelle s'évada Poinsot.

L'ÉNIGME

François Pinet répond au président.

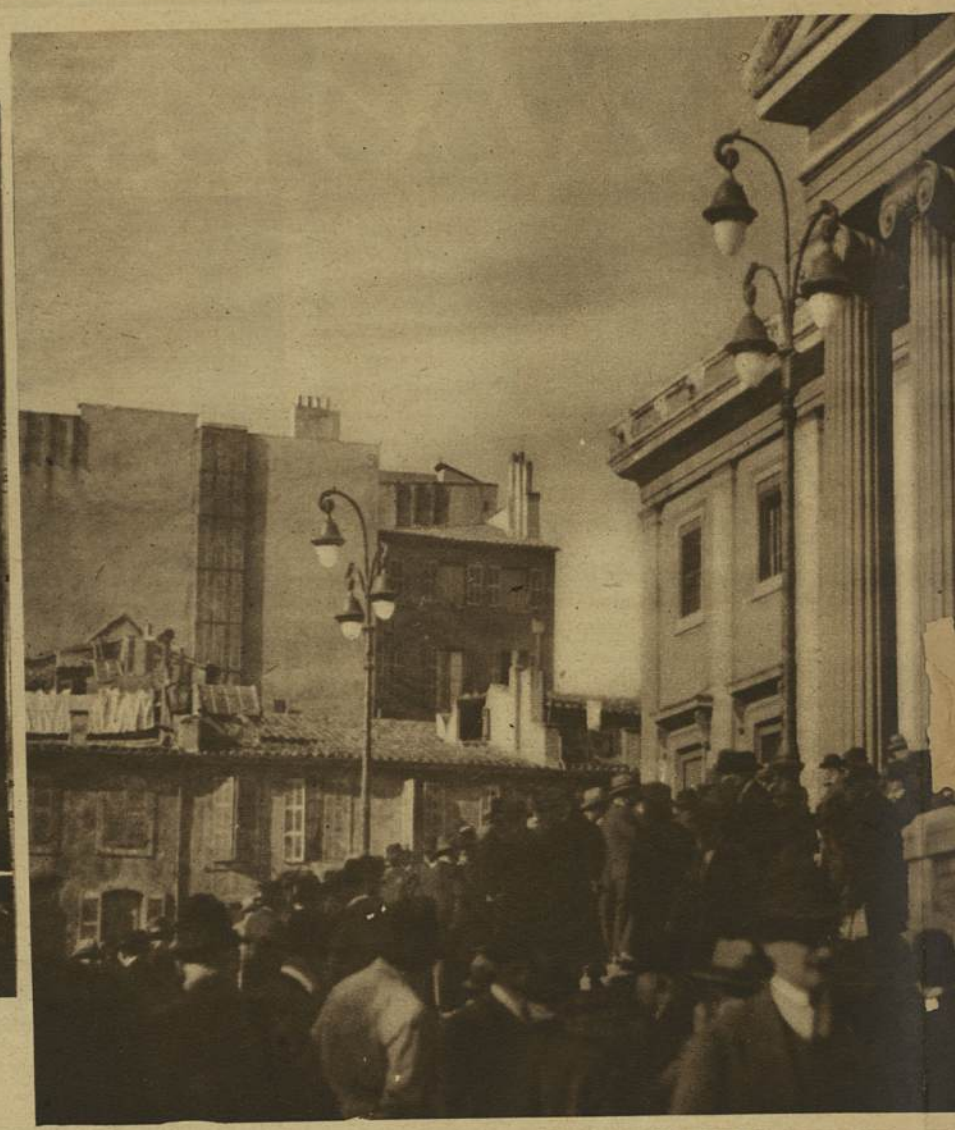

La foule attend la sortie de François

Photos Keystone.

Un homme vêtu d'une robe rouge a crié vengeur:

« J'ai démontré que Miss Branson n'avait matériellement pas pu se suicider. Elle a été assassinée!

Un autre homme, vêtu d'une robe noire, a crié pathétique:

« J'ai démontré que Miss Branson n'avait matériellement pas pu être assassinée. Elle s'est suicidée. »

Ils avaient en effet démontré chacun ce qu'ils avançaient. La mathématique leur donnait raison à l'un et à l'autre. Et là seulement tient tout l'intérêt de l'affaire des Baux. C'est qu'elle est une énigme parfaite, un mystère type, qu'étant donnés des faits patents, des constatations nettes, des données claires il est logiquement impossible d'arriver à la vérité de résoudre le problème. On fait les opérations, la preuve par neuf est fausse à chaque fois. Je défie un esprit partial et bien équilibré de prendre parti sans souci et même sans remords. Tous ceux qui l'ont fait avaient, parfois inconsciemment, une raison sentimentale. Mais comme le point de départ des deux théories était également arbitraire, rarement dans un procès on a dû voir s'opposer tant de bonnes fois contradictoires.

Tout dans cette affaire semblait passif, négatif. Laissé sans armes, le jury ne pouvait prendre qu'une attitude. Il a refusé de prendre parti. La liberté de l'accusé s'en est trouvée décidée. Acquitté, François Pinet héritera de Miss Branson. L'hôtel que les Pinet, gênés, avaient dû céder à l'étrangère reviendra aux Pinet. Rien de la terre des vieux, pas une parcelle du village féodal ne seront distraits. Tout rentre dans l'ordre. *Il ne se sera rien passé aux Baux;* et c'est assez essentiel pour que ce ne soit pas une partie de la solution.

⁂

La ville morte en plein rochers, comme un nid d'aigle abandonné, ne se nourrit plus que du passé. J'ai vu un village dans les Basses-Alpes, d'où les jeunes, les fils et leurs femmes lassés de la montagne aride sont partis un jour. Ils ont emporté les meubles, les tuiles des toits, jusqu'aux madriers des plafonds, sont allés construire un nouveau village dans la vallée, près du fleuve et de la route. Mais les vieux sont restés là-haut, muets, dans leurs maisons démantelées, seuls avec les morts, farouches. J'ai vu Consizat, dans la Creuse. La haine des vieux a chassé les jeunes, tous ceux qui riaient et qui chantaient, du village où chaque nuit une maison flambait et où les enfants trouvaient en jouant des bonbons empoisonnés. Les Baux sont de cette lignée. Dans leurs carrières les descendants des féodaux gardent jalousement le rêve de l'illusoire indépendance. Rien ne doit venir troubler la belle légende.

Olive Branson

Miss Olive Branson arriva. Elle était la fantaisie, mais la fantaisie grave, sentimentale. A quarante-cinq ans elle avait gardé une douceur, cette nuance pathétique que l'âge met sur les fins visages, juste un moment avant de les faner. Elle se croyait grande artiste, parce qu'elle avait appris la peinture comme art d'agrément en pension et que l'amour les fatigues et les mélancolies d'une vie de femme à demi manquée la faisaient pencher vers un attendrissement qu'elle changeait en inspiration. Sa sensibilité devait être plus meurtrie, à vif, que seulement aiguë, elle avait des sautes d'humeur, des enthousiasmes et des dépressions de femme blessée qui se révolte, qui sent qu'elle va bientôt s'ennuyer à en mourir.

Elle prit les Baux pour sa retraite, la tour d'ivoire qu'il lui fallait. Le mas de Chiscalle, qu'elle acheta, avec ses volets de couleur, sa tonnelle, sa citerne, ses murs roussis par le soleil la ravit. Elle se mit à vivre sans contrainte, à rêver, à peindre. Elle s'accoutuma à ne plus voir que des rustres, des visages fermés et durs. François Pinet, madré, lui parut fin, taciturne il lui sembla attentif. Elle ne dut pas l'aimer vraiment. Mais elle eut d'abord du goût pour lui, un goût physique. Précisément parce qu'elle était sensible et facilement meurtrie, elle dut trouver de la fraîcheur et de la santé à l'amour simpliste du paysan. Puis elle s'attacha à lui en pensant à tout ce qui les séparait et par la force des victoires qu'elle était obligée de remporter chaque jour sur elle-même, son éducation, ses préjugés. Elle put croire qu'elle finirait sa vie, là, doucement, et elle voulut, charitable sûrement, reconnaissante peut-être, laisser d'elle au moins le reflet d'un bienfait et forcer Pinet à son souvenir. Il tenait un hôtel, le *Monte-Carlo*, et il était à peu près ruiné. Elle lui acheta l'hôtel et lui en laissa la gérance avec déjà la secrète pensée que la maison

Le Dr Cot, qui soutient la thèse du suicide.

n'avait pas cessé d'appartenir à son amant.

Les Baux ne comprirent pas. Et dès ce moment l'Anglaise fut l'Etrangère, presque l'ennemie. Elle ne s'en aperçut sans doute pas, et pourtant elle ne sentait pas le bonheur et la paix autour d'elle. Sa jolie et dramatique lettre à Pinet en fait foi:

« Mon cher François. Je vous lègue l'hôtel. Je vous écris du lit. Il est probable que je deviendrai une vieille de 90 ans. Mais on ne sait pas ce qui peut arriver. Le voisin peut très bien me tirer un coup de revolver. Aussi j'ai décidé de tester en votre faveur. »

Cette lettre, Pinet dut la lire au café, parmi ses copains qui chantaient, pâlir un peu de joie, la glisser dans sa poche sans dire un mot. C'était l'époque où à ses rares intimes qui connaissaient sa liaison, il disait en ricanant:

« Elle commence à m'embêter, la vieille. »

⁂

On la découvrit dans les conditions que l'on sait, morte, un matin, dans sa citerne, un coup de revolver dans la tête. Les premiers magistrats conclurent au suicide et le village se demanda : « A qui va revenir l'hôtel? »

Pinet qui avait chez lui le testament de Miss Branson ne le sortit pas, se tut encore.

Il lui fallut bien le montrer pourtant. Mais il avait trop tardé. Son attitude étonna. De nouveaux enquêteurs, officiellement requis, émirent l'hypothèse d'un crime. On arrêta François Pinet.

La ville morte s'insurgea. L'Anglaise allait-elle encore troubler la sérénité du pays, que vivante elle avait déjà bouleversée. La maison revenait au fils Pinet, tout était pour le mieux, tout devait finir là. Des lettres, des pétitions, jusqu'à un pamphlet furent envoyés aux magistrats instructeurs. Ceux-ci se butèrent, s'exaspérèrent. Les assises recueillirent ce double débat, celui de Pinet pour sa vie, celui de la Justice face à l'opinion.

Les hommes rouges d'Aix

Le rôle de président à la cour d'assises, celui d'accusateur public sont bien lourds à porter. Les responsabilités y sont grandes. Il y faut du tact et de l'habileté. A Aix, ces préceptes n'ont pas eu cours. Le président, l'avocat général ont foncé sur la proie avec une ardeur, une ténacité, je dirai une partialité étonnantes.

Le jury n'a pas voulu les suivre.

⁂

Ce Palais de justice d'Aix est en passe d'avoir son histoire. On y a vu douze honnêtes gens condamner sans preuves formelles et malgré l'avis des experts, le docteur Bougrat. Une autre douzaine des mêmes honnêtes gens ont acquitté les complices certains des bandits de Marseille. Pour Pinet ils ont refusé énergiquement la victime qu'on leur offrait avec empressement, avec insistance.

Il s'assied, François Pinet, entre les gendarmes. Il a le visage solide, bien charpenté, des yeux sombres à la fois précis et absents, un menton jeune. Dès les premiers mots il prendra cette attitude bouleversante, cette négligence des paroles, ce ton sec, comme indifférent qu'il gardera pendant tous les débats. On dirait qu'il a peur du feu, qu'il veut se garder de la bataille. Ou bien qu'il pense à la race aux Baux, qu'il se tait par orgueil, pour ne pas déchoir en se défendant. Ou bien qu'il connaît à fond

NO CRIME N

Le commissaire Guibbal affirme que le suicide est impossible.

DES BAUX

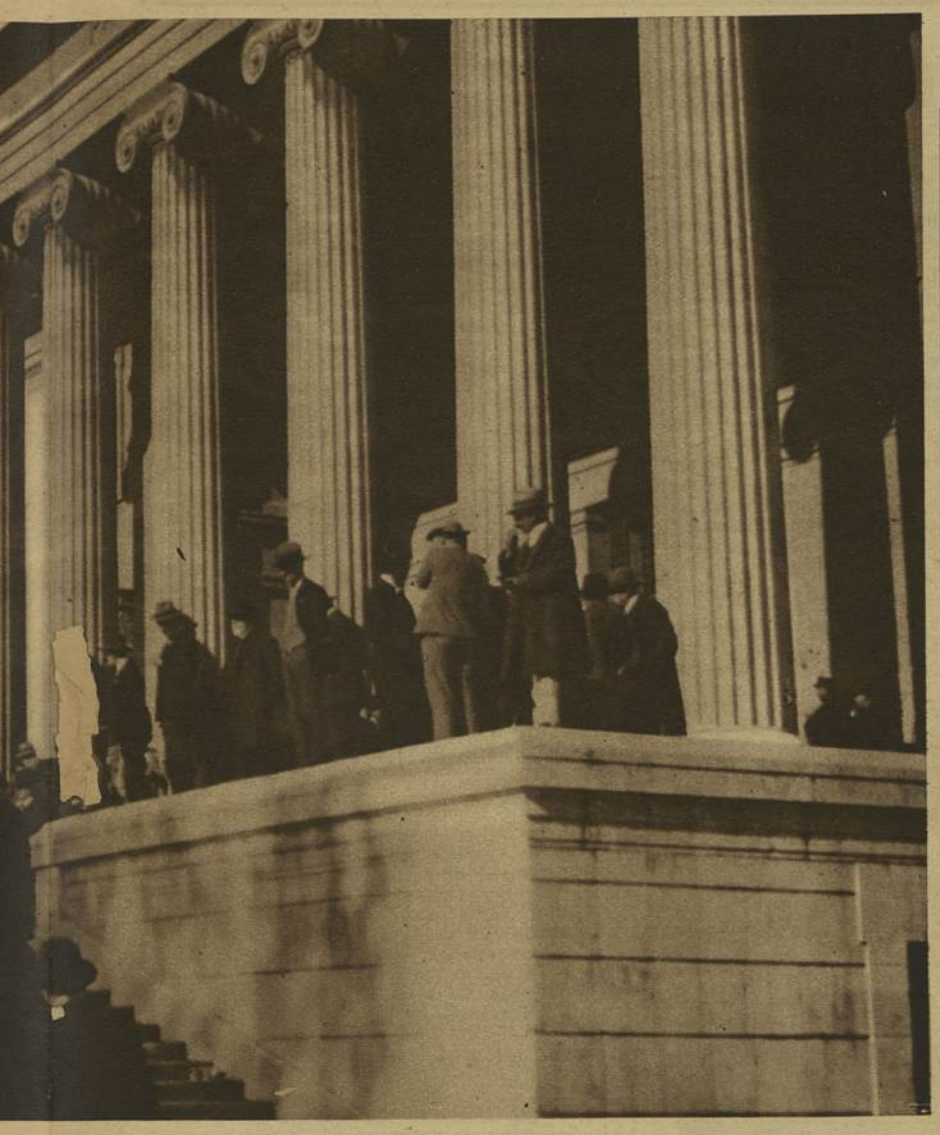

François Pinet après l'acquittement.

François Pinet écoute le réquisitoire.

Photos Mouggins

les ressorts de l'affaire et le cœur des acteurs et pourquoi seule, l'incertitude peut éclater des discussions, s'il ne daigne pas les éclairer. Parfois cependant ses yeux se ferment, ses lèvres tremblent. Les mots que l'on prononce devant lui éveillent des images impérieuses, les sottises, les contresens dont il connaît le poids le révoltent. Aura-t-il la force de se taire? J'ai vu une fois ou deux, et à des moments bénins, où pour tout le monde l'intérêt semblait endormi, ce visage se décomposer, des traces lucides de souffrance et d'angoisse en ombrer les traits. Quel secret gardait ce paysan traqué et lucide? Pourquoi n'a-t-il pas crié une seule fois, ardemment, irrésistiblement : « Je suis innocent! »? Par pudeur peut-être. Peut-être avait-il le respect de cette liaison qui avait dû le laisser toujours un peu stupéfait.

Et la bagarre commence. D'un côté les magistrats, le président Laffont, à la barbiche grise, ses assesseurs froids et gras, l'avocat général Boissier, décharné, une grande barbe grise étalée sur sa robe rouge. De l'autre la statue dans le box des accusés, les deux avocats, M. Dorlhac de Borne, brun, épais, fougueux comme un taureau, M. Muselli, blond, rose, et la salle, le public prêt à prendre ouvertement parti. Et, au centre, un jury effaré qui avait compris dès les premières minutes qu'il ne saurait rien.

Dehors, l'atmosphère passionnée d'Aix, les gamins sales accrochés aux colonnes du tribunal, les mères de famille venues avec des chaises attendre le verdict, en tricotant, et les moindres détails des débats, sortis de la salle on ne sait comment et qui en quelques minutes de bouche en bouche, arrivent aux cafés où les hommes assis devant des anisettes en discutent solennellement.

Dès le début le président, encouragé d'ailleurs par l'attitude de Pinet, mène l'affaire à sa guise et remplace l'interrogatoire par une sorte de long monologue où il énumère complaisamment les charges accumulées contre l'accusé. En vain, de temps en temps les défenseurs se dressent-ils sèchement, lancent-ils une interruption, tentent-ils d'arrêter l'engrenage terrifiant. Le président bouscule leurs phrases à mi-parcours, reprend le fil de son opinion, disperse les objections. L'avocat général le soutient, le relaye à propos. Si Pinet avait réellement *parlé*, cet interrogatoire ce seraient des aveux. Mais debout dans son box, les yeux à demi clos, les coudes au corps, les mains croisées, les épaules serrées dans un veston sombre, Pinet n'a pas parlé.

Le premier témoin le docteur Berroud, médecin légiste à Marseille, croit au crime. La citerne est très étroite. D'après la qualité de la blessure, Miss Branson aurait dû, pour se tirer dans le front ce coup de revolver, s'accroupir jusqu'à avoir le visage dans l'eau. C'est bien invraisemblable, d'autant qu'on n'a pas trouvé de traces d'eau dans les poumons.

Le Dr Berroud, qui soutient la thèse du crime.

Le docteur Rey, médecin légiste à Arles, appuie les convictions de son confrère. Miss Branson avait encore des aliments non digérés dans l'estomac. Le médecin estime que si elle avait elle-même fait les préparatifs de ce suicide compliqué elle aurait eut le temps de digérer en partie.

Enfin s'avance le docteur Cot, de Maussane. C'est lui qui fit le premier examen du corps et il croit au suicide.

Miss Branson seulement vêtue d'une chemise et de bas était couchée sur le flanc gauche, le bras gauche à demi replié et courbé au-dessus de sa tête, la main crispée comme si elle venait de lâcher le revolver qui effectivement fut retrouvé dans l'eau, sous ce bras. La balle l'avait atteinte entre les deux yeux, avait traversé la tête de haut en bas.

Les trois médecins sont confiants. Chacun conserve son opinion. Mais les deux premiers disent :

« Nous croyons au crime ».

Le dernier affirme :

« Je suis sûr du suicide ».

Il y a quelques secondes d'écrasement. Puis un murmure. La salle a compris. L'avocat général se promène nerveusement de son fauteuil au prétoire. Les jurés parlent bas entre eux. Pinet a tressailli. Dès cet instant la cause est jugée. La comédie de la justice va continuer parce qu'il le faut. Mais aucun des assistants ne suit plus le leurre. Tout le monde sait qu'on ne saura plus rien désormais, que l'on va battre l'eau en vain.

Le désarroi de l'accusation

Et en effet, pendant un long après-midi, une longue matinée, des témoignages aussi nets, précis qu'ils sont contradictoires viennent obscurcir encore le procès. Pinet est venu au mas de Chiscalle, le soir du crime, le 26 avril. Il affirme n'y être resté que quelques minutes, en être reparti avec son automobile avant la nuit, vers 20 heures. Or, des voisins ont entendu le bruit du coup de feu vers 20 heure 45 à la nuit tombée. On aura donc trouvé d'un côté des témoins pour jurer que Pinet était bien revenu à son hôtel avant huit heures et demie, de l'autre côté, d'autres témoins pour affirmer qu'il n'y était pas encore rentré à neuf heures. [illegible] interlo-

Tous ceux qui ont fait les pre[illegible] alla s'as-tatations, le docteur Cot, le juge de paix Muselli, le brigadier de gendarmerie Fabre penchent pour l'innocence de Pinet. Ils viennent le dire à la barre avec une naïveté, une confiance qui met en fureur la cour et l'accusation. On voit l'avocat général ridiculiser le vieux juge de paix dont le fils, Me Muselli, pâle mais impassible est au banc de la défense, demander violemment au brave Fabre de rétracter son témoignage.

Rien n'y fait. Personne n'a plus une idée claire en tête. Une chaleur de four fait tourner les cœurs dans la salle. Pinet ne bouge pas.

Alors M. Boissier se lève dans sa robe rouge. Il a un masque de bourgeois tragique, un terrible accent marseillais. Il arpente son étroite plate-forme de bois qui sonne, ne s'en contente pas, s'avance dans la salle, retire et rajuste ses lunettes, balance ses mains lourdes, abjure tout le monde, le jury de l'écouter, la mémoire de Miss Branson de lui donner le courage de sa rude tâche, Pinet d'avouer. Il se rassied suant, le président lui adresse un mélancolique regard de reconnaissance et les avocats se lèvent l'un après l'autre, sans enthousiasme, parce qu'ils savent la vanité de leur rôle. Ce homme qu'on ne peut pas condamner n'a pas besoin d'eux. Ils le disent, dressent consciencieusement à côté de l'édifice de l'accusation celui de la défense. Miss Branson n'a pas pu se suicider? Il n'y a pas d'eau dans ses poumons ? Elle aurait dû faire une véritable acrobatie pour entrer dans la citerne sans écorcher sa peau ni déchirer ses bas, puis pour se tirer une balle au front ? D'accord ! Mais elle n'a pas pu être assassinée non plus. Il était également à peu près impossible à un meurtrier de hisser le corps jusqu'à la citerne, de le glisser à l'intérieur sans l'abîmer, de maquiller aussi habilement le crime. Alors ?

Le jury n'avait à répondre que sur la question. « Pinet a-t-il tué? » Il a répondu « Non » : après être allé prendre l'air dix minutes. Si on lui avait demandé aussi : « Est-ce Miss Branson qui s'est tuée? » Il aurait probablement fait la même réponse. Non.

⁂

Douze honnêtes gens ne sont pas forcément des œdipes. Et puis ils sont du pays. Ils aiment la légende et la vertu des Baux. L'étrangère est venue, a failli troubler la quiétude du village mort. Elle en est morte. Qui peut connaître celui qui s'est vengé d'elle ? Un dieu peut-être.

Quelle que soit la main qui ait tenu le pistolet, c'est encore le sentimentalisme triste, la passion et le désenchantement de l'amoureuse fanée, qui sont la cause de tout. De toute façon c'est un suicide.

Mais cela, n'est-ce pas, n'est pas du ressort des jurés d'Aix-en-Provence.

Paul BRINGUIER.

...i SUICIDE

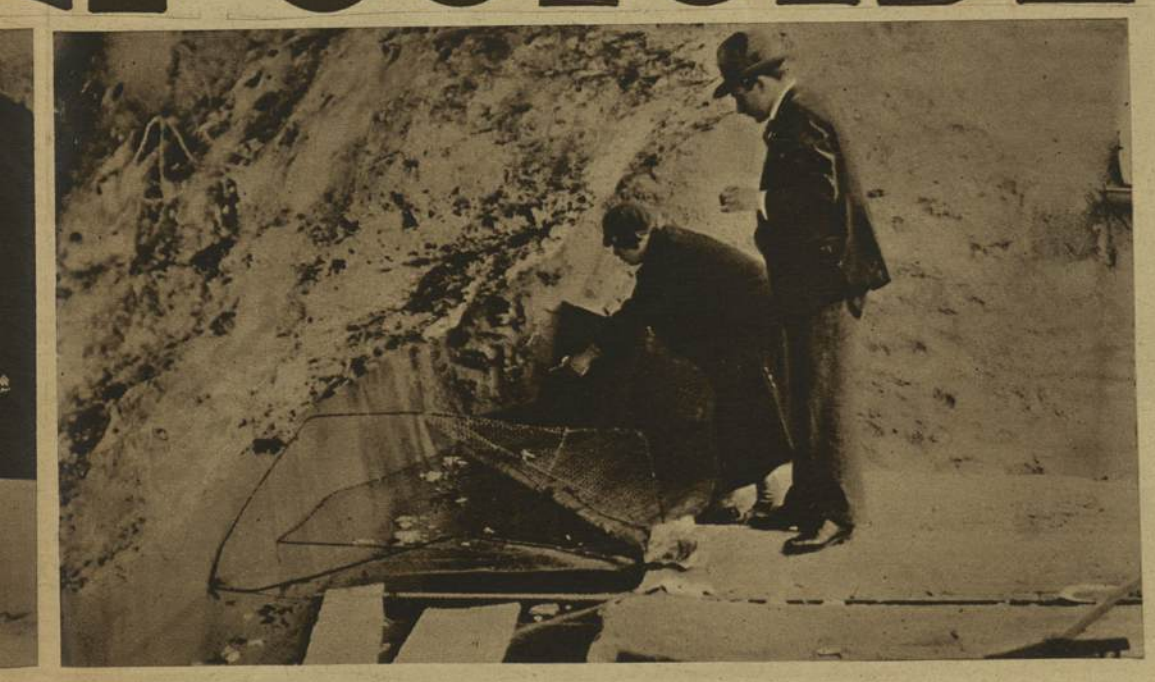

Mme Girard, la belle-sœur de Pinet, affirme que le crime est impossible.

Tragique odyssée d'un bandit de grand chemin

Vesoul, janvier 1930.

Quand, ce matin d'octobre 1928, les commissaires Hennett, Carboneill et les inspecteurs Kind et Choplet, de la 11e brigade de police mobile de Dijon, arrivèrent à Frasne-le-Château, ils ne croyaient pas si complexe le problème qu'on leur avait donné à résoudre.

La veille, le laitier du village avait trouvé, assassinés dans leur étable, deux vieux rentiers, les époux Jeannin, qui avaient respectivement 78 et 62 ans.

Leur forfait accompli, les criminels avaient organisé une mise en scène tendant à faire croire au suicide. Râlant encore, le mari gisait dans un coin, le crâne complètement défoncé. Le cadavre de son épouse se balançait dans le vide, suspendu à une poutre du plafond, par des guides. Cette mise en scène simpliste était démentie par la mise à sac de la maison, et le vol des valeurs et de l'argent que possédaient les malheureuses victimes.

Il s'agissait d'un crime particulièrement horrible. Instruits de ces détails, les policiers commencèrent leur enquête. La maison est d'une saleté repoussante. Il est impossible d'y recueillir la

Bargeot

moindre indication. Mais, comme Frasne-le-Château possède sur son territoire un pénitencier, c'est de ce côté que se tournent les soupçons.

Différents témoignages viennent, tour à tour, renforcer ou égarer les suspicions des enquêteurs. Plusieurs pistes sont suivies, qui ne donnent aucun résultat. Aujourd'hui, c'est un pupille de la maison de correction qui a fait des dépenses inaccoutumées, puis un autre que l'on a vu, rôdant autour de la maison du crime. On arrête des vagabonniers, des chemineaux ; on soupçonne des voisins. Les quelque quinze cents pupilles du pénitencier sont interrogés par les policiers. Rien !...

Le temps passe, et l'enquête piétine...

Un aveu spontané... et mensonger

C'est alors qu'intervient un coup de théâtre, qui fait accomplir un grand pas à l'affaire.

La police de Villeurbanne a arrêté, sur mandat du juge d'instruction de Troyes, Gabriel Vaillot, ex-pupille du pénitencier de Frasne-le-Château, coupable de désertion. Vaillot a une lourde hérédité, et représente le type parfait du dégénéré. Ses camarades, d'ailleurs, l'ont toujours considéré comme un faible d'esprit. Un fait démontrera sa mentalité : après avoir déserté le 28e régiment de Tirailleurs, cantonné à Sathonay, il avait — excès de scrupules ? — réexpédié, à son ancien patron, ses effets militaires.

Devant le commissaire de Villeurbanne, Vaillot s'accuse spontanément d'avoir assassiné les époux Jeannin. Et il dénonce, comme ayant été ses complices, deux de ses camarades de Frasnes : Marcel Frappart et Marcel Durand. On les interroge. Ils n'ont pas pris part au forfait, et fournissent d'irréfutables alibis...

Alors Vaillot déclare qu'il s'est peut-être bien trompé. Au cours d'une confrontation avec les pupilles du pénitencier, il désigne deux autres complices : Jean Morel et Henri François, âgés, l'un de 16 ans, l'autre de 18 ans.

Cette fois, la dénonciation est vraie. Un interrogatoire serré oblige les deux chenapans à avouer leur crime.

La reconstitution du drame

Avec les déclarations de Vaillot, Morel et François, on reconstitue le crime de Frasne. Le lundi soir, à 8 heures, les trois malfaiteurs se sont donné rendez-vous au carrefour de la route qui conduit à la maison des époux Jeannin. S'introduire dans l'étable et s'y cacher est, pour eux, jeu d'enfants. L'un d'eux — aucun des trois ne l'avouera — est armé d'un fort gourdin. Embusqué derrière la porte, il est prêt à assommer celui des conjoints qui se présentera le premier. D'autre part, un autre frappe, à coups redoublés, une pauvre vache qui meugle. Au bruit que fait la bête, il est probable que les propriétaires viendront se rendre compte de ce qui se passe.

Le calcul est exact. Après une attente assez longue, voici qu'entre Mme Jeannin. Elle ne se méfie pas, et elle tombe assommée, en poussant un cri. Presqu'aussitôt, son mari accourt, inquiet. Il est à son tour assommé. Alors les trois jeunes gens organisent la macabre mise en scène dont nous avons parlé, et ils se mettent à fouiller la maison.

Mais que s'est-il passé pendant ces criminelles recherches ? Vaillot, Morel et François avouent avoir vu l'argent et le rouleau de titres. Aucun d'eux, assurent-ils, n'a rien pris, et cependant tout a disparu.

Y a-t-il un quatrième complice ? C'est l'opinion de la police. Mais Vaillot et ses deux amis refusent de le dénoncer.

« Je n'ai pas fait le coup ! »

Et voici un second coup de théâtre. Cette affaire en abonde, d'ailleurs ! L'instruction allait être close, tous les faits ayant été reconstitués, reconnus, avoués. Et soudain, Vaillot demande à parler au juge instructeur de Vesoul.

— Je n'ai pas fait le coup de Frasne ! dit-il. Ce soir-là, je me trouvais près de Lons-le-Saulnier. Renseignez-vous !

Et c'était exact... Un vieux prêtre vient témoigner et certifier que l'accusé se trouvait près de lui, le soir du crime...

Alors ?... Le parquet est dérouté. On enquête, on cherche. Il n'y a pas à nier le contraire : Vaillot était loin de Frasne le jour du meurtre des époux Jeannin...

Mais tout ceci est fort troublant, car Vaillot a donné de telles précisions et de tels détails sur cette affaire, qu'on se demande d'où il les tient.

... C'est alors qu'André Bargeot entre en scène.

André Bargeot est connu dans toute la région. Agé de 23 ans (il est né le 21 novembre 1906 à Epinal), grand — il mesure 1 m. 83 et pèse 102 kilos — fort, beau garçon à la figure ouverte aux yeux francs, à la chevelure ondulée, élégant charmeur, c'est le don Juan de la région. Ses conquêtes ne se comptent plus. Il est détesté des maris, des fiancés, des pères. Mais certains ne le lui montrent pas trop, car il est brutal et violent. Il a été condamné récemment pour incendie volontaire, suivi de vol. Il sort d'ailleurs du pénitencier de Frasne.

Et voilà que Vaillot explique :

— Comment j'ai connu tous les détails du crime ? C'est bien simple : j'ai rencontré Bargeot dans un café de Lons-le-Saulnier. Il m'a dit : « J'ai fait une belle affaire avec Morel et François ». Et il m'a tout raconté. Moi, je ne suis pour rien dans le crime qui, je le répète, a été commis par Bargeot, Morel et François.

Que voilà de complications !

L'assassinat de Frétigny

Sur ces entrefaites, on découvre à Frétigny, à trois ou quatre kilomètres de Frasne, un nouveau crime.

Le 26 février 1929, alors que l'enquête au sujet de l'affaire de Frasne se poursuit activement, on trouve le cadavre d'une rentière, Mme Vve Cartenet, assassinée au cours de la nuit.

De nouveau le commissaire Hennett, de la 11e brigade mobile s'occupe de l'affaire, aidé des inspecteurs Morvan et Lathelier.

On a trouvé le cadavre de Mme Cartenet ligoté sur une chaise, bras et jambes attachés l'un à l'autre au siège. Elle avait été étranglée ensuite.

On enquête. Des voisins l'ont aperçue, la dernière fois, dans la soirée du 25 février. Elle descendait dans sa cave, et remontait avec un litre de vin. Très riche — elle possédait dans une banque de Vesoul près de 700.000 francs —, mais assez avare, Mme Cartenet " boursicotait " quelque peu. Elle recevait assez souvent la visite de démarcheurs de banques, qui lui servaient d'intermédiaires pour ses opérations.

Cependant, précautionneusement, les policiers avaient saisi deux verres et la bouteille de vin, demeurés sur la table, et sur lesquels se voyaient des empreintes digitales. Les objets furent envoyés aux " Laboratoires du Mystère ", que dirigeait le regretté M. Bayle. On y envoya aussi des empreintes digitales de Bargeot et on demanda si les empreintes des verres ne correspondaient pas à celles-ci. Le résultat fut affirmatif.

Désormais, c'était fini : l'assassin était identifié.

Le crime se reconstituait facilement : Bargeot, bien au courant des habitudes des gens de la région — il avait travaillé à Frétigny, et y avait laissé de galants souvenirs —, était venu rendre visite à Mme Cartenet. Il l'avait assaillie, ligotée sur sa chaise, bâillonnée avec un morceau d'étoffe, et, soit seul, soit aidé par un complice qu'on n'a pas encore identifié, aurait transporté Mme Cartenet près de son coffre-fort. Il lui aurait demandé la clef, aurait ouvert le meuble, et se serait approprié une somme de dix mille francs en billets de banque, et une vingtaine de mille francs de titres. Il aurait ensuite étranglé sa victime.

* * *

Bargeot était identifié. Restait à le prendre.

La police parisienne peu après, surprenait un nommé René Moal, électricien, à Paris, tentant de vendre des titres suspects. On avait pu relever les numéros des titres volés aux époux Jeannin, à Frasne. Ils correspondaient à ceux des titres qui se trouvaient en possession de Moal. Celui-ci déclara ignorer la provenance des bons qu'il détenait, mais indiqua qu'ils lui avaient été remis par Bargeot.

Bargeot ! Voilà Bargeot qu'on recherchait pour l'affaire de Frétigny, et qui réapparaissait dans l'affaire de Frasne...

Moal indiqua que Bargeot était présentement employé comme danseur mondain dans un établissement de nuit de Montmartre. Les dames un peu mûres qui s'abandonnaient avec complaisance dans les bras de ce grand garçon, fort et beau, ignoraient sans doute qu'il s'agissait d'un dangereux assassin. Mais celui-ci, qui entre temps se livrait au trafic des stupéfiants, eut vent de l'affaire Moal. Il jugea prudent de disparaître. Il contracta aussitôt un engagement dans la Légion Etrangère. C'était pour lui le moyen le plus sûr de franchir la mer, sans être trop inquiété. Arrivé en Tunisie, fin décembre, il laisse là la Légion, et se rend à Sousse. Mais sa trace a été suivie, et un beau matin, on l'arrête.

Une évasion audacieuse

Le 31 décembre 1929, Bargeot, accompagné de deux gendarmes, était conduit de Marseille à

Vaillot

Vesoul. Le convoi, ayant quitté Besançon, se trouvait près de la gare de Rigney, dans la région de la Haute-Saône que Bargeot connaissait bien pour y avoir accompli ses forfaits.

Vêtu d'un complet militaire kaki, sali et fripé, coiffé d'un képi de sous-officier, chaussé de bottes, ayant sur les épaules un ample manteau de cavalerie, mal rasé, mal peigné, menottes aux poignets, Bargeot, entre ses deux gardiens n'était plus le " beau Bargeot ", don Juan de Frétigny, ni le séduisant danseur mondain, coqueluche des vieilles dames fanées.

Songea-t-il à cet instant à tant de splendeur passée et de bonheur perdu ? Il demanda brusquement à se rendre aux w.-c.

L'un des gendarmes l'y accompagna, et, dans le couloir, libéra un des poignets du cabriolet. Puis, tenant l'autre bout de la chaîne, il demeura devant la porte de la cabine, qu'il tenait entr'ouverte avec son pied.

A peine Bargeot se vit-il à l'intérieur des w.-c. qu'il tira violemment à lui la chaîne du cabriolet qui glissa des mains du gendarme surpris. En même temps, il donnait un violent coup de pied dans la jambe du gardien et verrouillait la porte.

Tout ceci fut accompli en un clin d'œil. D'un coup de coude, Bargeot brisa la vitre et passa son corps au travers. Un moment, il se tint suspendu hors de la voiture, car le train traversait la petite gare de Loulans-les-Forges. Cinquante mètres plus loin, il se laissa choir sur le ballast, non sans se faire quelques égratignures. Rapidement, il gagna un taillis bordant un marécage. Comme il avait atterri près d'un chasseur qui, intrigué, accourait, Bargeot, pour échapper à sa vue, entra dans le marécage. Il vit le train stopper et des gens se mettre à sa recherche. Stoïquement il enfonça sa tête dans la vase, ne la sortant que pour respirer. La battue était organisée et, tout près de lui, passaient et repassaient les gens, manquant souvent de le piétiner. Ils ne le découvrirent pas. *Six heures* durant, il demeura dans cette position incommode...

La nuit venue, les gens partis, Bargeot, dégoûtant, puant, sortit du marécage. Il gagna le village de Flagey-Rigney et se cacha dans un hangar pendant 36 heures. Il se réfugia ensuite dans un grenier, et, dans le foin, dormit longtemps d'un sommeil de brute.

La faim le réveilla et le poussa à sortir. Il tourna autour de la maison, puis finalement, pénétra dans la cuisine.

Il se trouva en face d'une pauvre vieille terrifiée, incapable de crier ou de bouger. Mme Vve Barbey, septuagénaire qui, croyant sa dernière heure venue, donna à Bargeot tout ce qu'il demanda. Elle lui servit du pain, du vin, du beurre. Elle lui fit du café. Bargeot se restaura longuement, puis il demanda de l'argent. La pauvre vieille lui remit une petite boîte contenant 40 francs. Avant de partir, l'assassin rafla encore des provisions de bouche, du linge de femme, une bougie, des allumettes, un couteau. Ensuite, il décrocha un crucifix qui était pendu au mur, et, le posant sur la table, allumant une bougie, il dit d'une voix menaçante :

— Sur ce Christ, vous allez me jurer de ne pas parler de ma visite avant demain matin, 8 heures !

La pauvre femme jura tout ce qu'il voulut. Elle eût, d'ailleurs été bien empêchée de parler, car, à la suite de l'émotion éprouvée, elle était devenue complètement aphone. Trois jours durant, elle ne put prononcer une seule parole...

Bargeot partit. Il erra à travers champs, se nourrissant pendant deux jours de grains de maïs. Il arriva à Pirey, entra dans la ferme des époux Roux, et passa la nuit dans un hangar à outils. Le lendemain, en l'absence des fermiers, il pénétra dans la maison, s'empara d'une centaine de francs, et prit des vêtements qu'il endossa, après avoir brûlé les siens.

* * *

Il songea alors à se rendre à Besançon, où il pensait qu'il serait mieux caché, et où il comptait trouver, dans certains milieux spéciaux, des complicités pour gagner la frontière suisse. Bargeot suivit, en se dissimulant, la voie de chemin de fer. Vers 21 heures, il arrivait à Besançon.

Dans cette ville, une surveillance était exercée. Comme on ne signalait plus Bargeot dans la campagne, comme il n'avait pu prendre le train dans l'une des gares de la région, activement surveillées, on pensa qu'il était à Besançon, ou qu'il ne tarderait pas à y venir. Des rondes et des patrouilles, nuit et jour, circulaient, explorant les quartiers mal famés.

Et, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 janvier, vers 1 heure du matin, les inspecteurs de la Sûreté Simon et Prost aperçurent, sur le pont Battant, une silhouette qui les fit tressaillir. Ils s'approchèrent de l'homme. C'était Bargeot !

Il était fatigué, déprimé, dépenaillé. Il avait les traits tirés sous une barbe de trois semaines, et ne portait pas de souliers, car ses pieds enflés, blessés lors de sa chute sur le ballast, ne supportaient plus la contrainte des chaussures. Les deux inspecteurs l'appréhendèrent. Il se laissa conduire sans résistance au commissariat, où il déclina son identité et fit le récit de son évasion.

Ainsi se termina l'odyssée tragique et mouvementée d'André Bargeot...

Surveillé de près, dans la prison, il attend le jour où il comparaîtra devant la Cour d'Assises de Vesoul pour y répondre des trois assassinats et des autres méfaits qui pèsent sur sa conscience.

M. BARBOTTE et R. CHAPUIS.

Voici la machine à découvrir le mensonge, cet appareil utilisé par la police américaine pour enregistrer les moindres variations circulatoires de l'inculpé soumis à l'interrogatoire.

LES TAXIS DE LA MORT

Dans l'almanach de *Détective* j'ai eu l'occasion de parler des « Métiers dangereux. » Au début de cet article, je m'excusais des omissions que je commettais probablement. Je m'excusais de passer sous silence tous les risques inhérents à certaines professions; de ne pouvoir rendre l'hommage nécessaire à tous les travailleurs offrant leur vie en holocauste sur l'autel du Travail.

Mais c'est volontairement que j'avais gardé le silence sur une des corporations dont les membres sont quotidiennement menacés par la mort: les chauffeurs de taxis.

Le sujet était trop vaste, trop tragique, pour être traité dans un almanach.

⁂

Je savais bien qu'en 1922, un chauffeur d'Hendaye, Jésus Macaya, ayant chargé dans sa voiture, sur le territoire espagnol, deux hommes élégamment vêtus, pour les conduire en France, était assassiné peu après le passage de la frontière et dévalisé.

L'un des bandits, ayant posé sa victime ensanglantée sur le bord de la route, prit en mains le volant et conduisit, d'une traite, son complice à Marseille. Là, ils essayèrent de vendre l'auto et ne réussirent ainsi qu'à fixer sur eux l'attention indiscrète des policiers.

De ce moment, ils étaient perdus. En fait, leur arrestation ne tarda guère. Et l'on s'aperçut alors que les bandits étaient des jeunes gens de bonne famille — l'un était le fils d'un diplomate; l'autre d'un industriel — tous deux enrégimentés dans la même ville, ayant tous deux déserté le même jour.

Je savais que le 2 avril 1924, le chauffeur Alphonse Delaguerre était assommé par un étudiant, Lucien Chevrier et une jeune femme Yvette Paître. Les agresseurs avaient 20 ans chacun. Yvette Paître avait armé le bras de son amant et avait soutenu son criminel dessein.

Sur la route, qui les conduisait à Versailles, à travers le bois de Boulogne, il hésitait... Toute son éducation lui remontait à la mémoire, étouffant sa voix dans la gorge, paralysant ses bras. Fils de notaire, étudiant, allait-il frapper comme un vulgaire escarpe, cet homme innocent dont le bon dos calme et puissant s'offrait à ses balles? Allait-il assassiner sournoisement le chauffeur — peut-être un père de famille?

Elle, lui serrait le poignet répétait sans cesse: « Vas-y! Vas-y! » On ne sut cette terrible chose, ce débat dans l'âme d'un adolescent et cette atmosphère de meurtre, par elle créée, entretenue, que plus tard, au cours de l'instruction.

« Vas-y! »

Il y alla. Il fit arrêter la voiture. Il descendit. Ce ne fut pas un portefeuille mais un revolver qui jaillit de sa poche. Par trois fois, il tira. Toutes les balles portèrent. Delaguerre lâcha le volant. Il étendit les mains comme pour protéger son visage ou pour prier. Puis il glissa de son siège, sans dire un mot; la vie semblait l'avoir quitté. Le meurtrier le tira par les pieds hors de la voiture qu'il essaya vainement de remettre en marche. Un peu plus tard, des automobilistes passant à cet endroit, voyaient le corps du chauffeur, allongé, sanglant sur l'herbe du bas-côté. Il fut sauvé : ses agresseurs furent arrêtés.

Je connaissais la fin tragique de Boullé assassiné en juin 1926 par Follain et je n'ignorais pas que le taxi de Boullé avait été acheté par Paul Cadorin, un chauffeur de Caen; que celui-ci fut assassiné à son tour le 31 janvier 1927.

On avait retiré son cadavre de l'Orne, à 4 kilomètres de Caen, sur le territoire de la commune de Mondeville.

L'autopsie révéla qu'il avait été tué de trois balles dans le dos. Cela resta un crime impuni.

Je ne pouvais oublier que le jour de la comparution devant les assises de la Haute-Vienne, de Barataud, — l'un des assassins du chauffeur Etienne Faure, le seul puni, mais non le seul coupable — Follain montait sur la guillotine.

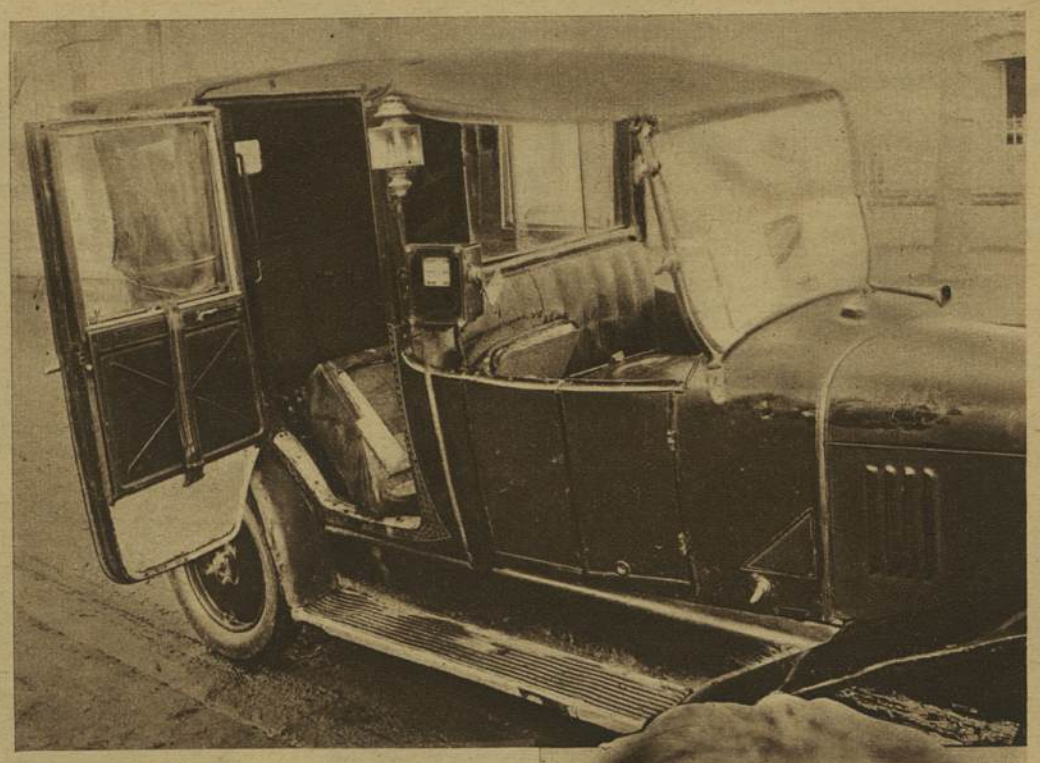

Le chauffeur Cadorin, assassiné en 1927, et son taxi tragique, où déjà le chauffeur Boullé avait été tué.

Le chauffeur Faure.

Certes, on peut me reprocher d'avoir laissé, dans l'ombre, tant de crimes qui se trouvent être tous des « accidents du travail » pour les victimes. Georges de la Fouchardière, dans l'*Œuvre*, s'expliquait là-dessus, dernièrement, avec cette philosophie amère qui relie à notre siècle fatigué, la grande tradition satirique de Molière et de Voltaire. Il disait: « Il va falloir considérer l'existence d'une nouvelle corporation de héros: celle des chauffeurs. Ils sont obligés de conduire eux-mêmes leurs assassins à l'endroit et à l'heure propices que ceux-ci ont choisis. »

Il le disait bien mieux que cela, sous la forme humoristique, pour avoir l'air de ne pas « marcher ».

Mais il avait raison. Des événements récents, une série de crimes, de disparitions de chauffeurs, son article, m'ont ému : *il y a trop de crimes de chauffeurs de taxis.*

⁂

C'est Mourièras, la poitrine trouée de deux balles, rue Mirabeau; c'est Tricotel, frappé sur la route d'Orsay, en pleine nuit, c'est Cottin meurtri à coups de couteau dans le dos, à la Joncière, dans le Calvados; ce sont les attentats récents de Marseille et de Toulouse.

C'est le négociant en soieries, Félix Nicolay, assassiné par Paul Bouveret, alors qu'il tenait le volant de sa voiture.

C'est Barthomus, assommé à coups de matraque et qui put échapper à son agresseur, même le mettre en fuite, grâce à sa force herculéenne; c'est Spriet qui, aux abords d'un terrain vague, à Saint-Denis, tombe sous les balles de Lucien Laigros, le même qui, deux jours plus tôt avait assailli Barthomus.

C'est, coup sur coup, Gaston Bailly disparaissant à Blois; Marlier disparaissant à Paris; Georges Peretto, assassiné à Gonesse.

En oubliai-je? sans doute.

Mais cette liste, cette énumération sanglante — dirai-je ce martyrologe ? — suffit à l'édification de tous.

Les chauffeurs de taxis, les conducteurs d'autos sont guettés sans cesse et tombent comme des mouches sous les coups redoublés d'hommes sans aveu.

⁂

Remarquez-le: les assassins de chauffeurs presque toujours sont des hommes jeunes, que des femmes accompagnent ou qui ont besoin d'argent pour satisfaire aux désirs d'une maîtresse. Cela s'explique par le fait qu'on a pris l'habitude, dans le public, de croire que les chauffeurs de taxis, ont toujours sur eux, des sommes importantes.

L'erreur est de taille. Il est des chauffeurs qui auraient de la peine à vous faire de la monnaie de cent francs, ce qui, entre parenthèses, explique qu'ils soient souvent victimes d'escrocs leur présentant un billet de cinq cents ou de mille francs pour payer leur course; pénétrant dans une maison à double issue, sous le prétexte d'obtenir les coupures qui manquent au chauffeur et disparaissant.

Le chauffeur Bailly.

Erreur ou non, c'est un fait que les conducteurs d'autos ont une renommée surfaite d'hommes riches.

De plus, ils sont une proie facile.

A neuf heures du soir, vous prenez un taxi, place de l'Opéra, à Paris et vous demandez au chauffeur de vous conduire à Saint-Cloud en précisant que vous ne restez là-bas que peu de temps et que vous reviendrez à Paris.

Il faudrait qu'il fût fou ce chauffeur, pour refuser l'aubaine d'une telle course qui sera importante au compteur, qui ne manquera pas de susciter un bon pourboire et qui est aisée à cette heure de nuit, alors que les rues de Paris, au contraire, sont pleines de concurrents habiles, âpres à découvrir le client.

Il ne refuse jamais.

On part : les boulevards, la Concorde, les Champs-Elysées, l'Etoile, l'avenue de la Grande-Armée, la Porte Maillot...

C'est une merveille! Le moteur ronfle bien! L'homme dans la voiture, est jeune et bien vêtu. Il doit être insouciant. Il sera généreux à l'heure du pourboire.

Avez-vous remarqué, chauffeur, qu'il était pâle en vous donnant l'adresse à Saint-Cloud? Avez-vous remarqué que ses yeux brillaient; que ses mains étaient tremblantes et ne pouvaient tourner la poignée de la portière?

Non! Certes. S'il fallait prendre garde à tous les clients qu'on a dans une vie de chauffeur, on n'en finirait pas. S'il fallait tous les soupçonner, on vivrait dans une inquiétude permanente, on ne sortirait pas la voiture du garage.

L'auto roule.

Voici le Bois et ses visiteurs [illegible] alla s'astous n'ont pas des pensées pures [illegible] tels quels, nuisent à l'exécution d'un plan tragique. Et voici ses gardes, vêtus de drap sombre, ses rondes d'agents cyclistes, motocyclistes, automobilistes.

Puis on passe la Seine, l'octroi de Suresnes. On aborde les coteaux de Saint-Cloud; les rues déjà désertes, les rues étroites et sombres.

L'homme a baissé la vitre dans le dos du chauffeur, afin de mieux le guider. L'auto roule au ralenti mais le bruit d'un moteur étouffe si facilement celui que fait la balle d'un browning!...

Le coup part alors que l'auto était presque arrêtée. Le chauffeur, sur son siège, fait un effort pour se dresser, pour se défendre. Instinctivement, par réflexe, il a serré son frein. L'auto s'est immobilisée. Frappé à mort, le chauffeur n'a pas crié. Il est encore là, crispé à son volant; son visage, tout d'un coup privé de l'afflux sanguin, est pâle et bientôt va devenir cireux. Un homme qui passerait à ce moment ne verrait même pas que cette auto est encore conduite par un mort.

L'assassin descend. Il fouille le mort; le dépouille. Veut-il aussi son auto? Il essayera de la remettre en marche; de s'enfuir avec elle après avoir tiré le cadavre de la voiture.

Si, plus habile, il abandonne là l'auto sanglante et tente de rentrer à pied, ou en tramway, dans Paris, dans la vie tumultueuse et vaste des hommes, il n'aura réussi qu'une opération peu fructueuse, mais il reculera sans doute l'heure du châtiment.

De toutes façons, il n'ira pas loin.

Pourquoi les assassins des chauffeurs de taxis sont-ils si nombreux, alors qu'il n'en est presque pas qui échappent à la police?

C'est évidemment, je l'ai dit, que ce genre de crimes est surtout le fait de jeunes hommes poussés par un besoin immédiat d'argent.

Ils n'ont pas, avant l'exécution de leur exécrable projet, médité ces paroles de Jean Valjean, l'ancien forçat, à Montparnasse, ce jeune voyou: « Tu veux vivre libre; tu vivras esclave; tu veux vivre à ne rien faire, avec de jolies femmes aux colliers d'or; tu casseras des pierres, sur des routes que le soleil cuit, et tu seras enchaîné à quelque misérable brute au front bas. »

Mais il ne suffit pas d'expliquer un crime pour en empêcher le retour. Il vaut mieux prendre les mesures qui donneront à réfléchir aux criminels.

Le syndicat des chauffeurs de taxis envisage deux solutions: armer les chauffeurs de taxis et placer derrière eux, non une vitre, mais une plaque blindée. La partie du taxi qui sépare le chauffeur du client serait divisée: immédiatement dans le dos du chauffeur, une plaque blindée; l'autre moitié serait constituée par une vitre mobile afin que le client puisse voir devant lui, donner ses ordres et pour que le chauffeur puisse entendre, contrôler ce qui se trame dans son dos.

Il est indéniable qu'ainsi il serait plus difficile à l'assassin de passer son bras armé et de le tourner vers le chauffeur sans que celui-ci pût préparer sa défense.

Si ces deux mesures pouvaient mettre un terme aux criminels exploits des agresseurs des chauffeurs, il serait bon qu'elles fussent étudiées bientôt et bientôt appliquées.

Marius LARIQUE.

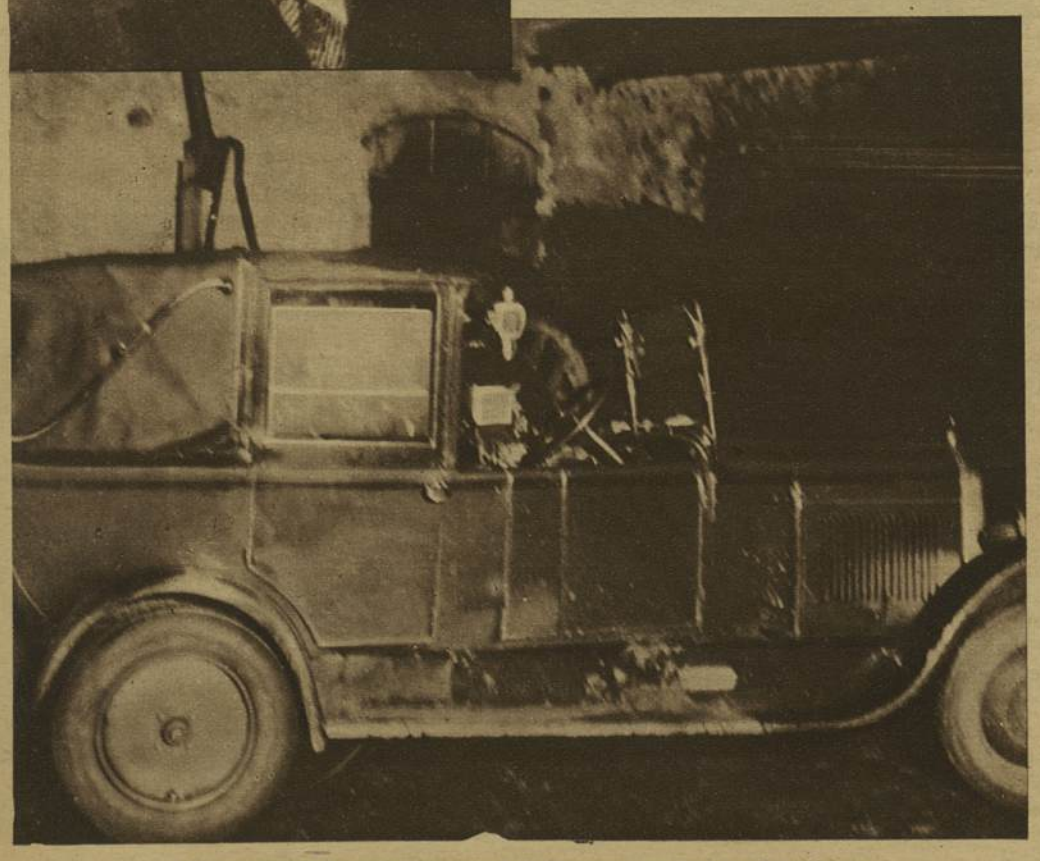

Le chauffeur Peretto, assassiné à Gonesse, et son taxi tragique.

(Photos Détective)

La vie nocturne des petits bars au pied de la Butte.

NUITS DE PIGALLE

IV. — Passants

VOICI deux mois environ on parlait chaudement de l'affaire des bandits de Marseille et de ce fameux verdict d'Aix qui souleva tant de passions.

Outre Guy et Marc Antoine, j'ai un troisième ami à Montmartre : Roger. Si, au cours de ces souvenirs, je n'ai pas encore parlé de lui, c'est que le métier qu'il fait depuis cinq ou six ans l'a empêché de prendre part à mes pérégrinations nocturnes.

Roger, en effet, tient une sorte de cantine — je ne trouve pas d'autre mot — aux environs de la place Blanche. Toute la journée et fort tard dans la nuit on y trouve de quoi boire — naturellement, et de quoi manger avec abondance, plaisir et rapidité. Soupe, maison de corresp[illegible] derrière le comptoir, le chandail tendu, inaccoutumé[illegible] infatigable, souriant, sert son étrange clientèle.

Tout ce que Montmartre compte ou a compté de figures de proie défile ou a défilé chez lui.

Sa poignée de main, son tutoiement — quand ses clients se montrent sincères et affectueux — servent d'introduction et de laissez-passer dans le milieu qui a adopté son bistrot pour centre. Aussi, quand ce soir-là, je vins m'accouder au zinc, fus-je salué cordialement par des hommes qui, en général, n'aiment pas voir d'étrangers parmi eux, et la conversation ne s'arrêta point.

Divisée sur des questions de détail, l'assistance était d'accord sur un point essentiel que, d'ailleurs, Henri Danjou, dans sa remarquable enquête ici-même, a souligné : l'agression contre l'encaisseur Loudier était connue d'avance par la police de Marseille. Le geste imprévu et courageux qu'eut Loudier pour se défendre surprit aussi bien les agresseurs que les inspecteurs qui surveillaient la scène. La terrible riposte de Guiffaut acheva de désemparer ces derniers.

Cela étant acquis, on apprécia le verdict du jury. Rien ne fut dit qui depuis n'eût été répété par les journaux : l'influence des hommes politiques, les menaces des nervis, etc...

Selon son habitude, Roger ne parlait point. Il se contentait de servir à boire, de donner à manger et de sourire de sa figure honnête, de ses yeux bleus. Pourtant le sujet lui tenait à cœur, je le savais. Il était né dans la ville où avait eu lieu l'attentat. Il avait passé son adolescence et sa jeunesse dans les bars dont il était sans cesse question. J'attendis donc que, l'heure avançant, la presse diminuât et que Roger pût souffler.

Vers une heure du matin, Roger m'indiqua d'un signe de tête le fond de la salle où une table primitive était dressée et demanda à l'un de ses clients de servir un quart d'heure à sa place.

L'homme, qui avait été condamné une dizaine de fois pour vol, s'acquitta scrupuleusement de la tâche.

— Ils me font bien rire, dit Roger de sa voix flûtée qu'il rendait à peine perceptible, lorsqu'il se fut installé près de moi. Ils me font bien rire avec leurs protestations contre les acquittements. Ils trouvent qu'Eyssautier a été libéré à cause de la politique et que ce n'est pas juste. Eh bien, moi, je te dis que c'est juste. Il tient un bar. Des amis lui demandent, par service, de garder de l'argent. Il ne demande pas d'où il vient, il le met dans sa caisse, prêt à le rendre le jour où on le demandera. Ce n'est pas un receleur, mais un ami courageux qui n'a pas peur de se mouiller, voilà tout.

Copyright by J. Kessel 1930.

Roger haussa les épaules qu'il a, malgré son embonpoint, singulièrement souples et vigoureuses, hocha la tête, et me désignant les quelques rares buveurs attablés au comptoir :

— Tu vois, ces deux petits-là, un matin ils me déposent une grande valise, me prient de la garder un jour ou deux, en me jurant qu'il n'y a que du linge. Mais je me méfiais. Je sais ouvrir n'importe quoi — sans qu'on le remarque après. Je t'ai raconté ma vie. Maintenant c'est fini, je suis honnête homme, mais la main n'est pas perdue. Devine ce que j'y trouve, dans leur valise : 400.000 francs de titres et de bons. J'ai pas vécu tranquille jusqu'au lendemain soir.

Une autre fois, je descends à la cave et, en farfouillant pour dénicher une vieille bouteille, je découvre, dans un tonneau, un chalumeau et bien d'autres outils dont tu ne connais même pas les noms, mais de quoi percer toutes les murailles et tous les coffres-forts de Paris. Il y avait bien une serrure à ma cave, mais pour un homme du métier il n'y a pas de serrure. Je monte à mon comptoir et sans avoir l'air de rien, je raconte la chose, en ajoutant que je vais mettre tout le bazar dans la rue. J'en vois un qui tique, car ce matériel-là, c'est pas tant qu'il coûte cher qu'il est difficile à se fournir. Il attend que la clientèle se renouvelle et il me prend à part.

— Excuse-moi Roger, qu'il dit, mais je suis aux abois.

J'ai rien voulu entendre. S'il m'avait prévenu et si j'avais accepté — il aurait pu dormir sur les deux oreilles. Mais me prendre en traître... je ne suis pas bon... Et tu vois d'ici, si on m'avait perquisitionné ce jour-là... Après mes histoires, justement... Oh, bien sûr j'ai eu un non-lieu, mais à la police ils m'en veulent toujours de leur avoir filé entre les pattes.

Tiens, à ce propos...

Roger se diriga vers son auxiliaire bénévole, lui dit quelques mots à l'oreille, et, après l'avoir remplacé par un autre client, le ramena à notre table.

— Je te présente Emile, me dit-il, un ami qui ne me fera pas des coups comme ceux que je viens de te raconter et pourtant il en a vu de cruelles. Dis donc, Emile. tu peux causer sans gêne. Tu te souviens du brigadier D...?

Emile souffla bruyamment, comme si, tout à coup, il avait eu très chaud.

— Le brigadier D..., il a beau être mort, j'aime pas à me rappeler de lui, répondit-il. C'était un beau fumier. Il m'a fait deux fois et à chaque coup j'ai bien cru y rester pour de bon. Il tirait trop bien.

Emile enleva son foulard, qui était de belle soie et d'un ton discret, écarta sa chemise près du cou et, montrant une tache rose sur sa poitrine où l'on pouvait reconnaître sans hésiter une trace de balle :

— A preuve, conclut-il avec brièveté.

— Pour être méchant, il l'était, dit pensivement Roger. Il en a bien tiré quatre ou cinq. Il avait toujours le pétard à la main. Tu te rappelles, Emile, le gros Dédé, il n'a pas eu le temps de mettre la main à la poche que le brigadier D... l'avait descendu d'une balle au front... Et les gars du train 11, qui n'étaient pas peureux, c'est lui aussi qui leur a fait passer le goût du pain. Et à moi les misères qu'il m'a faites...

Je demandai :

— A toi, pour quelle raison?

Roger sourit avec réticence et répondit par une de ces circonlocutions dont il use volontiers, en des cas pareils, et qui sont également familières à ses amis Marc Antoine et Guy.

— Pour des idées qu'il se faisait. Et puis il savait bien que je connaissais Emile et quelques autres. Toujours pour la même affaire... une histoire de chalumeaux et de coffres-forts. Il est venu au moins dix fois ici, il m'entretint devant tous mes clients, tous mes amis. Si j'avais été plus jeune, ça aurait fini par un malheur, pour sûr. Comme je ne disais toujours rien, un soir il m'a mis son revolver sous le menton.

— Si tu ne parles pas, je te brûle.

— J'étais là, dit Emile. Je venais de sortir de l'hôpital et d'être relâché, faute de preuves.

Il y eut une pause et Roger reprit :

— Quelques jours après, dans la matinée, je descendais la rue Fontaine. Je vois le brigadier D... à cinquante mètres de moi qui vient à ma rencontre sur le même trottoir. Machinalement, bêtement, faut bien le dire, je traverse pour prendre l'autre. Il me rejoint et il avait les yeux mauvais, je te jure.

— Tu ne veux toujours rien dire? me demanda-t-il.

— Mais je ne sais rien...

Il se mord la moustache, puis :

— Alors file, mais ne te retourne pas ou alors tant pis...

La veille, il avait descendu le gros Dédé, je le savais. J'étais sûr qu'il allait me tirer. Il ne risquait rien avec mon pedigree. En montant,

Le cœur de Montmartre...

Que ce soit rue Fontaine, rue Blanche, rue Pigalle

MONTMARTRE

Une des "cantines" nocturnes de Montmartre, boulevard de Clichy.

la fontaine de la place Pigalle.

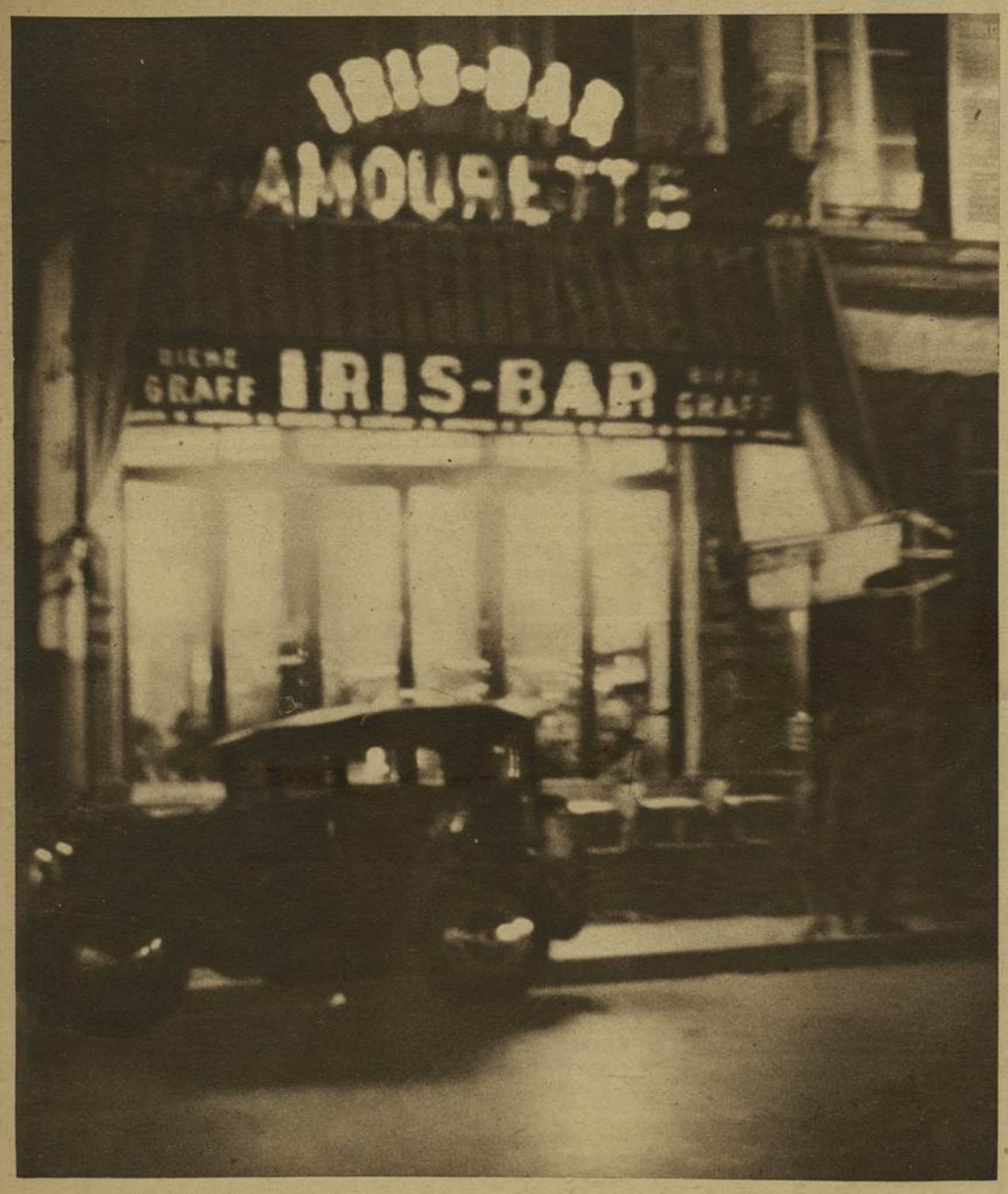

ou rue Lepic, les petits bars restent ouverts toute la nuit.

j'avais des frissons dans le dos, tant je sentais la balle venir. Il ne s'est rien passé. On a de drôles d'idées quelquefois.

— Avec lui, tout le monde aurait passé du même coup, remarqua Emile.

— Et pourtant, quand il est mort, on était devenus bons amis. C'est arrivé comme je m'y attendais le moins. Quand il a bien vu qu'il ne tirerait rien de moi, il est venu un jour prendre un verre et m'a dit :

— Roger, tu es un homme. Tu ne t'es pas mis à table. Tu as mon estime.

— J'ai cru d'abord que c'était un truc, mais non, j'ai bien vu par la suite. Il m'a même rendu des services. Au fond c'était pas un mauvais homme.

Emile retourna au bar et Roger poussa un nouveau soupir tout aussi indéfinissable.

— Ce copain-là, dit-il, est un des rares hommes qui restent de mon temps, de ma génération, comme vous dites dans vos journaux. Les autres, ou bien ils ont été travaillés par Deibler, ou bien ils sont donneurs à la police, ou bien, comme moi, ils ne veulent plus rien savoir que de tranquille. De jour en jour ils diminuent. Tiens, Guiffaut — la griffe, quoi — c'était un ami. Il a mangé plus d'un an et demi à l'endroit ou tu es assis, tout le temps qu'il est resté à Paris, en un mot ; je ne connais pas plus droit, ni plus déterminé que lui. Il n'a pas eu de chance. L'encaisseur a voulu tirer, il a été le plus vite. C'est tout. Mais, dans la suite, il ne s'est pas dégonflé. Tu as bien vu, au procès, comme il parlait à ses complices qui se mettaient à table : « Puisque vous n'étiez que des filles, qu'il disait, fallait tous vous mouiller dans le même bain qu'un homme. » Vois-tu, je te dirai une chose où il faut que tu me croies, parce que j'ai fréquenté des gens de tout poil, les honnêtes et les autres : ce n'est pas tant le métier qu'on fait qui compte, c'est la façon dont on le fait. Pour le métier, souvent tu n'es pas maître de le choisir, mais selon la manière que tu l'exerces tu montres ton tempérament.

Roger alluma une cigarette d'un tabac très doux — il a la gorge délicate — et suivit longtemps des yeux la fumée qui s'effilochait. Visiblement, un flot de souvenirs l'envahissait. Il continua, l'air absent :

— Pour te donner une preuve... Il y avait à Marseille, du temps où j'étais môme, deux bandes de voyous, celle de Saint-Jean, quartier des putes, celle de Saint-Moron. Les voyous de la première étaient maquereaux, les autres voleurs. Au commencement — comme ça a fait toujours — les gens de la cambriole méprisaient les mecs. Puis, fatigués de se mouiller toujours tandis que les autres vivaient gras sans rien risquer, ils voulurent eux aussi faire travailler les femmes. Concurrence... rivalité... bagarres... On s'est bien battu entre bandes à ce moment-là dans Marseille. J'étais tout petit, tout jeune voyou. Je me souviens des combats rougis... C'était quelque chose. Parmi les gars de Saint-Moron, il y avait une terreur qui s'appelait, si tu veux, Nicaise. Eh bien, un jour, ce Nicaise vendit, pour avoir une femme qui rapportait gros, ses copains à ceux de Saint-Jean. Il les mena dans une embuscade et en fit descendre deux... La trahison, ça profite rarement. Il fut condamné à mort par son ancienne bande et il se sentit si bien mort qu'il fila sur Paris. Là, il se cacha quelque part dans Bagnolet pendant deux ans. Tu te rends compte de la mauvaise conscience qu'il faut pour, même à Paris, se terrer comme un rat deux ans de suite. Enfin Nicaise se décida à sortir et il devint banquier. Je ne rigole pas... Vrai banquier, avec bureaux, guichet et tout... Eh bien, étant arrivé à ça, Nicaise a trouvé moyen de faire faillite, et une faillite où il ne lui est rien resté pour lui. Maintenant, il est vieux, et il vend des lacets et des crayons. Il y a des vieux qui ont une autre allure, je te le garantis. Je suis allé à Marseille pour le procès d'Aix... prendre un peu l'air... Un soir, je buvais le coup avec un homme de soixante-dix ans et ses neveux. L'ancêtre avait fait trente-huit ans de bagne ; je ne sais pas si tu te figures bien ce que c'est... Il était parti à trente et un ans, il en revenait... Un de ses neveux, voyou s'il en est, le blaguait :

« — Si tu avais su ce que c'était, tu n'aurais pas tué, avoue-le. »

— Alors le vieux qui n'avait plus de dents, qui avait la tête tremblante, sortit un pétard, et je te jure que si je ne le lui avais pas enlevé il recommençait, à son âge, sur son neveu. »

⁂

A ce moment, notre entretien fut interrompu par un grand silence qui se fit parmi les attardés du zinc, et qui, pour n'être plus très nombreux s'étaient montrés jusque-là plus bruyants. Un homme venait, d'entrer, habillé avec goût et discrétion, grand, mince, glabre, et qui salua l'assistance d'un coup de chapeau bref et poli. Je vis ainsi qu'il avait les tempes grisonnantes, des cheveux drus, un front étroit, volontaire.

— Ah ! c'est G. P. s'écria Roger. Il faut laisser *leur* place.

Il y avait un tel accent de conviction et de respect dans sa voix, que je me levai à sa suite sans rien demander. Roger serra la main du nouveau venu, échangea avec lui quelques paroles banales. L'homme avait une voix bien timbrée, ferme, mais empreinte de cette raillerie un peu désespérée qui s'adresse aussi bien à celui qui en use qu'à ceux auxquels elle est, en apparence, destinée. Il s'exprimait avec une précision élégante et sans employer l'argot. J'eus tout juste le temps de remarquer ces qualités singulières dans la cantine de Roger, car son interlocuteur, au bout de quelques phrases, alla s'asseoir à la table que nous venions de quitter, posa son chapeau près de lui, tira trois cigares de sa poche, les plaça soigneusement contre son chapeau et, sans en allumer aucun, demeura immobile.

Cependant Roger qui, visiblement, était en proie aux démons du récit et de la confidence, ne reprit pas son poste derrière le comptoir et, s'accoudant tout au bord du zinc, de façon à s'isoler un peu des derniers buveurs, me dit à voix très basse :

— G. P. pourrait t'en raconter des histoires, à toi qui en veux toujours. Il voit juste, il cause bien et il a fait douze ans de « durs ».

— Douze ans de bagne, ne pus-je m'empêcher de répéter, sans doute trop fort, puisque l'homme à la table leva sur moi son regard calme et sarcastique, que je ne pus soutenir.

— Comme je te le dis, répliqua Roger. Et pour rien. Il avait un ami qui embarquait des femmes pour l'Amérique. Un jour, pour un faux poids — une mineure, si tu préfères — l'ami fabriqua un faux état civil. On en accusa G. P. Il préféra en prendre pour six ans (ce qui fait les douze avec le doublage) plutôt que de vendre son ami. Ils sont quelques-uns à Paris qui se sont connus à Saint-Laurent. Si G. P. est là c'est que ses deux copains de là-bas vont venir : D... (ici Roger cita un nom trop célèbre par une évasion retentissante pour que j'aie besoin de parler de celui qui le porte) et J...

Et Roger me confia cent histoires, cent aventures de bagne. Son frère de lait, son cousin y avaient été, en étaient partis par la mer, par la brousse... Ils travaillaient maintenant au Venezuela, au Brésil. D'autres amis de Roger se trouvaient encore aux « durs », comme il dit tout naturellement, ainsi qu'il convient à un homme qui, avec un peu moins de chance, aurait pu y être envoyé. Il reçoit d'eux des nouvelles régulières, leur envoie de l'argent, exécute les commissions, prévoit les « cavales » (les évasions). Et je connais peu d'impressions aussi étranges que de se trouver dans un bistrot d'aspect paisible, en liaison avec l'un des endroits les plus isolés, les plus maudits de l'univers.

Les deux hommes qu'attendait G. P. entrèrent. Je reconnus J... à sa barbe en collier, à son air d'ouvrier monté en grade. Quant à D..., ses yeux ardents, sa figure aux traits violents ont été cent fois photographiés. Les trois anciens bagnards demandèrent de la bière, et une conversation coupée de longues pauses s'engagea entre eux. Malgré toute ma curiosité, et bien que Roger proposât de me présenter, je n'osai m'y mêler.

(A suivre.) **J. KESSEL.**

les canonques

Roman de mystère par Etienne GRIL

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS

Dans une des chambres de l'hôpital de Vernon on a découvert le cadavre d'un nommé Yvon Laffilatte, mort subitement au chevet de son fils qui, en traitement, sommeillait. Coïncidence troublante: à son réveil le fils était complètement guéri.

Le reporter Carline est venu enquêter sur ces faits mystérieux. Il rencontre d'étranges personnages: d'abord le Dr Berken qui soigna Laffilatte; puis la femme dudit docteur dont les allures bizarres intriguent et que son mari présente comme atteinte de démence; elle est d'ailleurs confiée aux soins du docteur Marc Reipot, lequel dirige un établissement de cure mentale où les malades jouissent d'une liberté presque totale.

Carline n'est pas au bout de ses surprises: au cours d'un entretien avec le docteur Reipot, il apprend que non seulement Mme Berken est folle, mais que le docteur Berken, lui-même, l'est aussi.

En quittant le Dr Reipot le reporter fait la rencontre de Berken; celui-ci lui fait des confidences: il lui dit notamment que sa malheureuse femme est sous la domination absolue du médecin aliéniste lequel a réussi à la faire tester en sa faveur. Il veut entraîner Carline jusque chez lui afin de lui dire sa peine et de prendre conseil...

CHAPITRE IV

L'homme misérable *(suite)*

Cette alerte commençait à l'ébranler et il avait de la pitié pour ce malheureux homme, qui tremblait encore et qui lui demanda à voix basse :

— Ne m'abandonnez pas, monsieur Carline.

— C'est bien, décida celui-ci. Je vous accompagne jusque chez vous. Vous pourrez toujours vous barricader...

M. Berken s'empara de sa main et la lui serra avec effusion entre ses doigts secs.

— Je vous remercie, monsieur Carline, dit-il. Moi, je ne compte pas, mais je ne veux pas mourir avant de l'avoir mis hors d'état de nuire devantage aux autres et surtout à ma femme... Il ne vous a pas dit que c'était lui qui m'avait fait épouser la veuve de Bruillard ?

— Non, il ne me l'a pas dit.

(Illustration de Rudis).

M. Berken l'entraîna sur la berge, tira sur une corde et amena un canot.

— Il ne vous a pas dit non plus, car cela il ne l'a dit à personne et il ne s'en vantera pas, qu'il fut la seule personne que Bruillard eût vue à Vernon avant de mourir ?

— Oh ! Oh ! s'écria Carline, voilà une autre affaire. Vous êtes certain de ce que vous dites ?

— Je ne le jurerais pas sur ma tête, parce que je ne l'ai pas vu de mes propres yeux, mais la chose m'a été rapportée par Antoine, son infirmier à l'époque, qui est mort il y a trois ans dans le train de Vernon à Rouen... Et il est mort d'apoplexie double, comme dit le médecin légiste, dans un éternuement, au mois de juillet...

En faisant un détour, ils arrivaient au grand pont sans avoir rencontré quelqu'un qui eût reconnu M. Berken ; c'était l'heure du dîner et les passants étaient rares. L'homme de bien éprouva cependant le besoin de prendre des précautions.

— Si vous le voulez, monsieur Carline, dit-il, nous laisserons le pont, où, en dépit de l'heure et du risque, on peut faire encore de trop beaux cadavres, et je vous ferai passer la Seine en canot. Vous savez nager, en cas d'accident ?

Carline nageait très bien ; M. Berken l'entraîna sur la berge, tira sur une corde et amena un canot.

M. Berken avait pris les rames ; il ne tarda pas à souffler ; il avait trop présumé de ses forces et il s'épuisait.

— Passez-moi les rames, dit Carline, en les lui prenant d'autorité.

L'autre ne fit pas de difficultés pour se laisser remplacer ; il alla s'asseoir à l'avant et guida le journaliste. Ils furent rapidement de l'autre côté. M. Berken amarra l'embarcation, et tous deux suivirent entre deux murs une ruelle qui les mena presque à la porte de la propriété.

M. Berken ouvrit la grille et la referma à clef ; tant qu'il fut entre les haies et les buissons, il sonda l'obscurité du regard ; il ne reprit son allure normale qu'en arrivant à la partie dégagée devant la maison.

— Je ne me doutais pas, dit-il, en passant à la hauteur du carré bêché qui faisait une tache noire dans l'obscurité, que je vous ramènerais ici ce soir.

Cette expression « ramener » gêna Carline, qui ne répondit rien et le devança jusqu'à la maison.

On entrait de plain-pied dans une grande salle, qui avait dû être la salle de réunion lorsque le bâtiment était une ferme. M. Berken tourna un commutateur et une ampoule, au plafond, donna une maigre lumière. Puis il s'occupa de fermer non seulement la porte d'entrée à clef et au verrou, mais deux autres portes, qui donnaient sur les pièces intérieures.

L'aspect général de la pièce n'était pas folâtre ; les murs étaient peints en jaune sale ; les portes étaient en chêne massif et les fermetures solides ; les portes intérieures elles-mêmes étaient munies de verrous.

— Excusez-moi une seconde, dit M. Berken, je vais aller chercher de quoi vous restaurer.

Il disparut par une quatrième porte, qui devait conduire à l'office ou à la cuisine.

— C'est tout simplement sinistre, constata Carline dès qu'il fut seul. On pourrait l'assassiner ici et il pourrait crier à son aise sans que ses cris atteignent seulement la grille...

La porte, par laquelle avait disparu M. Berken, était percée dans le mur en face l'entrée, sur la droite ; elle faisait vis-à-vis avec un large bureau à tiroirs. L'ameublement de la pièce, qui mesurait environ quarante mètres carrés, se composait essentiellement de deux bahuts, d'un vaissellier qui supportait quelques faïences et de quelques sièges.

M. Berken revint, les bras encombrés d'un plateau, qu'il déposa sur un coin du bureau.

— Je n'ai, dit-il, qu'un peu de poulet froid et du fromage à vous offrir.

— Ce sera bien suffisant, répondit Carline, en attirant un fauteuil et en s'asseyant.

M. Berken déboucha une bouteille de vin, lui remplit un verre et alla s'asseoir derrière le bureau.

— Ça ne vous dérange pas, dit-il, que je vous parle de ce qui m'intéresse pendant que vous mangez ?

Ses paroles ne pouvaient gêner Carline, qui attaquait une aile de poulet.

Avant de parler, M. Berken prit dans un tiroir une tabatière en corne et aspira une prise. Sous la lumière rare, il paraissait soudain un très vieil homme, bien qu'il n'eût pas un cheveu blanc ; il respirait avec difficulté et soufflait de plus en plus. Ses mains maigres tremblaient...

— Je ne ferai pas de vieux os, dit-il, mais ça m'est égal... J'ai connu le docteur Reipot il y a une quinzaine d'années... Il venait s'installer à Vernon avec l'intention de fonder un asile confortable et d'user d'un traitement spécial des maladies mentales... Pour lui, la guérison de toutes les folies non consécutives à un choc, à un coup, sont guérissables par l'éducation de la volonté... Il me démontra qu'on pouvait devenir fou à volonté en poursuivant, sans en parler à personne, une même idée et en y ramenant ses pensées et les événements extérieurs... Par jeu, je me prêtai à une expérience qui rata magnifiquement... Puis il m'emprunta de l'argent à un bon intérêt pour la construction des pavillons... Jusque-là, il n'y eut rien que de très normal. . Tout le reste, d'ailleurs, me parut normal jusqu'à ce soir, en tenant compte, bien entendu, que le docteur Reipot était un peu piqué, comme beaucoup d'aliénistes qui vivent continuellement avec leurs malades...

Je ne sais pas comment il a su que j'étais un camarade d'enfance de Bruillard, comment Bruillard avait épousé une de nos amies d'enfance également, que j'avais de mon côté beaucoup aimée et avec laquelle j'aurais voulu me marier... La chose a dû m'échapper au début de nos relations, lorsqu'il s'étonnait de me voir rester célibataire, avec une belle fortune, et ne faisant rien d'autre autour de moi que de secourir quelques pauvres diables...

Bruillard vient à Vernon sans prévenir personne, en se cachant, et il meurt le plus naturellement du monde en éternuant ; si le train n'avait pas eu une demi-heure de retard, il serait mort dans son compartiment du côté de Mantes-la-Jolie, comme Antoine est mort dans le train de Rouen... Comme d'autres sont morts subitement, d'apoplexie double, sur les mêmes lignes, sur celle d'Evreux, sur celle de Gisors...

— Vous en êtes certain ? demanda Carline en abandonnant un os et en se versant un verre de vin...

— Est-on jamais certain de quelque chose, monsieur Carline ? Sur la ligne de Gisors, ça a dû se passer il y sept ou huit ans ; sur celle d'Evreux, pas plus tard que l'année dernière... Je ne peux pas préciser, mais vous n'aurez qu'à consulter la collection des journaux de Vernon. Comme je ne lis que ceux-là depuis quinze ans et que ce sont des choses que j'ai lues, je n'ai pu les voir que là-dedans... Prenez donc du camembert, il est excellent...

Sa première faim calmée, Carline n'avait plus envie de manger... Il s'intéressait moins aux victimes qu'à l'article sensationnel qu'il livrerait au public, s'il arrivait à donner corps aux insinuations de M. Berken. Il remarqua avec plaisir que celui-ci paraissait se remettre rapidement de l'abattement qu'il manifestait à leur arrivée. Les joues creuses se coloraient ; il respirait plus facilement, ne soufflait plus et parlait avec aisance.

Et, en dépit de la forte prise de tabac qu'il avait aspirée, M. Berken n'éternuait pas. Carline s'en fit intérieurement l'observation, sans s'y arrêter.

— Ces morts, poursuivit M. Berken, m'avaient simplement frappé par leur ressemblance entre elles et aussi parce qu'elles rayonnaient de Vernon. Je ne m'y étais jamais arrêté.... Quelques semaines après la mort de Bruillard, le docteur Reipot me parla de sa veuve et me demanda si je m'étais inquiété d'elle... Non, je ne m'étais pas inquiété d'elle... J'avais enfoui au fin fond de moi-même mon amour et je croyais bien n'en entendre plus parler jusqu'à la fin de ma misérable existence... Mais le docteur Reipot était là... Ce fut lui qui m'apprit la situation matérielle difficile de la veuve de Bruillard... J'avais fait tant de bien autour de moi à des gens qui m'étaient en somme indifférents, que je n'avais aucune raison de laisser cette amie d'enfance dans la misère... Je lui offris quelques secours qu'elle accepta...

Les choses en seraient restées là sans le docteur Reipot ; il sut indiquer à madame Bruillard où était son devoir ; il lui révéla l'amour de Berken et, autant touchée par la bonté de celui-ci qu'effrayée par la perspective de la misère succédant à des années de gêne, elle consentit de bonne grâce à un mariage avec Berken.

— Ce fut la grande joie dans ma vie; avant que le mariage ne fût conclu, le docteur Reipot me dissuada de me marier sous le régime de la communauté et me conseilla une reconnaissance de dot à ma femme ; ce fut lui qui s'arrêta au chiffre de quatre cent mille francs ; moi, je lui aurais reconnu toute ma fortune si elle l'avait voulu... Ce fut lui, écoutez-moi bien, monsieur Carline, ce fut lui qui, peu de temps après notre mariage, nous révéla que ma femme héritait d'un parent disparu en Argentine... La succession était ouverte depuis longtemps... Or, depuis ce soir, je suis persuadé que le docteur Reipot le savait dès avant notre mariage, avant même la mort de Bruillard... Vous comprenez ce que je veux dire...

— Je comprends très bien, riposta Carline. D'après vous, pour parler net, ayant eu connaissance de cet héritage, le docteur Reipot se serait arrangé d'abord pour faire disparaître Bruillard ; celui-ci disparu, il vous faisait épouser la veuve ; celle-ci, disposant d'une certaine fortune personnelle, en attendant que vous lui léguiez la vôtre, le docteur la circonvenait de façon à devenir son légataire...

— Et voilà ! C'était simple. Il fallait y penser, et moi, trop stupide, je n'y ai pas pensé. Nous avions trop d'obligations l'un et l'autre pour fermer notre porte au docteur, qui d'ailleurs était un agréable compagnon, bien qu'un peu encombrant... Je le trouvais d'abord simplement nn peu embêtant avec ses théories sur la créatiou volontaire et sur la guérison de la folie... Mais peu à peu, il a convaincu ma femme... Quand j'ai vu qu'elle était prise et pour éviter qu'il n'en devînt le maître, j'ai affecté aussi de donner dans ce travers... C'était enfantin, si ce n'avait été tragique... et canaille...

M. Berken donna un coup de poing sur son bureau. Le verre et la bouteille vibrèrent sur le plateau. Où donc ce moribond de tout à l'heure allait-il chercher ses forces pour flanquer un tel coup de poing sur la table ? Puisait-il tant d'énergie dans sa seule colère ?

Carline, qui l'examina plus attentivement, ne le reconnut pas ; la mâchoire inférieure avançait, carrée et bestiale ; les mouvements étaient vifs et aisés ; les yeux eux-mêmes avaient changé d'expression ; il y avait de la volonté à revendre là-dedans, et la sclérotique elle-même perdait de son jaune terne et devenait plus blanche et plus brillante.

— Je ne suis pas encore mort et j'ai de quoi tenir encore, continua M. Berken, jusqu'au moment où je le démasquerai... Car je le démasquerai, monsieur Carline...

M. Berken se leva et se pencha par-dessus la table ; il avait une telle expression dans son regard, que le journaliste recula son fauteuil, exactement comme il l'avait fait dans le bureau du docteur Reipot.

— Je le démasquerai et je le livrerai à la justice... Eh bien ! non, je ne le livrerai pas à la justice... Je serai à la fois juge et bourreau... Holà ! mes gardes ! Jetez moi cette fripouille par terre... Tenez-lui les quatre pattes... C'est moi qui vais frapper. Il mourra sous le bâton... Han !... Han !...

Berken avait saisi une règle ; il en frappa un grand coup sur son bureau, en poussant un troisième « Han ! » qui fit saillir les veines sur ses tempes... La règle se cassa en deux... Carline s'était levé et, du milieu de la salle, regardait avec stupeur le dément... Il pensait que toutes les portes étaient fermées et que M. Berken avait les clefs dans sa poche. Il hésitait à intervenir pour calmer le fou lorsque M. Berken partit d'un éclat de rire, qui ne sonnait pas la folie.

— Etait-ce bien joué, monsieur Carline ? demanda-t-il en s'épongeant le front et en se rasseyant.

— Oui, oui, c'était bien joué, répondit Carline, guère convaincu.

— Vous comprenez maintenant qu'à ce petit jeu, j'aie trompé le docteur Reipot, tout fameux aliéniste qu'il soit ? Il voulait de la folie, je lui en donnais à volonté. Il est heureux qu'instinctivement je ne me sois pas permis cette fantaisie devant des tiers témoins ; le bandit me mettait la main dessus et c'était fini... Attendez !...

Il bondit jusqu'à la porte d'entrée avec une rare agilité. Il appliqua l'oreille contre la porte, écouta longuement, puis il se redressa.

— Je me suis trompé, dit-il. J'avais cru entendre du bruit.

Il revint vers le bureau, en s'arrêtant à chaque pas et en tendant l'oreille.

— Oui, je me suis trompé, dit-il. Personne, d'ailleurs, ne pourrait entrer en ce moment.

— Vous craignez vraiment quelque chose ? demanda Carline. Nous sommes deux et votre maison pourrait soutenir un siège...

(A suivre.)

Copyright by Etienne Gril 1930.

au 16 fg. Montmartre
dans le centre le plus curieux de Paris
LA JOYEUSE TAVERNE
FANTASIO
vous offre
sa lumière
sa gaieté
son entrain
avec ses 2 excellents orchestres
et ses nombreuses attractions
thés dansants — TELEPHONE provence 80-47 — soirées dansantes
Bar Américain J. VAILLANT

GRATIS... j'envoie mon CATALOGUE ILLUSTRÉ
ACCORDÉONS
PHONOGRAPHES et tous instruments de musique
FACILITÉ DE PAIEMENT
Francis CAMPANELLI A 27, Bd Beaumarchais Paris (4e)

DISQUE Edison Bell FRANCE RADIO
Diamètre 20 cm. 12F
Le disque Radio, de 20 cm. de diamètre, est, grâce à sa légèreté, facilement transportable. D'une sonorité parfaite, il possède la même durée d'audition que les disques de 25 cm.
Quelques titres du Réper. Général:

1261	I'm Wild about horns on Autos. Jericho — Fox-trot refrain chanté.	
982	Histoire de la Forêt Viennoise — Valse de Strauss. Wedding Waltz — Valse.	
F. 236	Fredo — Java. Bilbao — One-step.	Solos. Accord.
F. 295	Le Coucou — Valse. Le Marchand d'Oiseaux — Valse.	
1221	Giggling Golliwog. Empty Hours.	Fox-trot chanté.

Demandez notre Catalogue
Si vous ne trouvez pas nos disques chez votre Fournisseur, envoyez-nous votre commande, accompagnée du montant.
EDISON BELL FRANCE S. A.
22, Rue St-Augustin, PARIS 2e

ACHETEZ DIRECTEMENT A LA MANUFACTURE DES
Papiers Peints
DEPUIS 0f75 LE ROULEAU
K.L
ENVOI FRANCO ALBUM NOUVEAUTÉS
600 échantillons
PEINTURE A L'HUILE DE LIN 4f95 le Ko
25 RUE JACQUEMONT, PARIS 17e

Les Joies du DESSIN à la portée de tous
PAR LA
MÉTHODE A.B.C.

L'Ecole A.B.C. qui, depuis 1919, diffuse sa remarquable méthode pour l'enseignement du dessin, est devenue en dix ans, la plus importante école de dessin du monde. Elle compte aujourd'hui plus de 23.000 élèves en France et ce nombre s'accroît tous les jours d'une façon incroyable.

Cette méthode a connu le même éclatant succès, en Allemagne, en Italie, en Suède, en Norvège, en Hollande, en Suisse, au Canada, en Egypte, etc., ralliant, en Europe seulement, plus de 60.000 élèves.

CHACUN PEUT DESSINER

Le dessin comme toutes choses s'apprend. Si, dans votre jeunesse, au lieu de vous enfermer dans la pâle routine, on vous avait mis dans les mains une bonne méthode, si l'on vous avait fait autant travailler pour apprendre à dessiner que pour apprendre à écrire, vous sauriez maintenant dessiner... comme vous savez écrire.

Mais la méthode A.B.C. vous offre la possibilité de combler cette lacune : elle vous permettra rapidement de dessiner, en utilisant l'habileté graphique que vous possédez déjà, l'habileté que vous avez acquise en écrivant chaque jour.

Quels que soient vos occupations, votre âge, votre lieu de résidence, rien ne vous empêchera de bénéficier de cette méthode, puisque notre Ecole vous fera parvenir régulièrement par courrier, les leçons particulières d'un de ses professeurs. Et, ces professeurs étant tous des artistes professionnels notoires, vous profiterez de leur expérience, de leur talent et vous serez dirigé avec sureté vers les applications pratiques du dessin.

Ce croquis humoristique de personnalités est l'œuvre d'un de nos élèves après 7 mois d'études.

UNE INVITATION

Mais, venez vous rendre compte vous-même ; **nous vous invitons** à venir nous voir. Si cela vous est impossible, demandez-nous notre intéressante brochure entièrement illustrée par nos élèves, qui vous donnera tous les renseignements désirables sur notre méthode, le fonctionnement et le programme de nos cours et les conditions d'inscription.

Il vous suffit pour la recevoir de nous retourner après l'avoir complété le coupon ci-contre :

ECOLE A.B.C. DE DESSIN (Studio B 136)
PARIS — 12, rue Lincoln (Champs-Elysées)

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure annoncée ci-dessus, donnant tous les renseignements sur le Cours A.B.C. de Dessin.

Nom

Adresse

POUR LA 1re FOIS en FRANCE

LE

COMPTOIR CARDINET

LA PLUS IMPORTANTE BIJOUTERIE DE PARIS

145 à 151, Avenue de Clichy (XVIIe)

soldera

du 25 Janvier au 8 Février inclus

10 MILLIONS

DE DIAMANTS ET BIJOUX

à des Prix incroyables de bon marché

et vous fera bénéficier d'un ESCOMPTE SPÉCIAL

de 10 %

sur les prix marqués

PHILIPS

RADIO

PRÉSENTE

SA SÉRIE MERVEILLEUSE

A 442
A 415
B 443

NOTRE CONCOURS

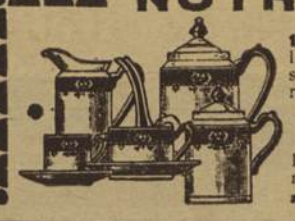

Il ne tient qu'à vous d'obtenir ce Joli **SERVICE à CAFÉ 15 pièces, en Limoges décoré!** Afin de faire apprécier l'excellence de notre fabrication, nous distribuerons gratis, sans aucun frais, de nombreux Services, parmi les bonnes réponses à notre question. Il suffit de compléter ce proverbe :

R - e - ne s - r - de c - u - ir
Il f - - t p - r t - - à p - - nt

Le nombre des Cadeaux n'est pas limité. Chacun peut donc obtenir ce joli Service. Ecrivez en joignant enveloppe à votre adresse au CONCOURS de la MANUFACTURE, Serv. 122, r. Malebranche, Paris

---

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. **6.600** : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats, inspection primaire.

Broch. **6.609** : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. **6.619** : Carrières administratives.

Broch. **6.629** : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. **6.631** : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. **6.633** : Agriculture métropolitaine et agriculture coloniale.

Broch. **6.639** : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. **6.646** : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto.

Broch. **6.653** : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. **6.660** : Marine marchande.

Broch. **6.667** : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. **6.674** : Arts du Dessin (caricature, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, peinture, pastel, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. **6.681** : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse-retoucheuse, représentante, modeliste, coupeur, coupeuse : modiste professorats libres et officiels).

Broch. **6.689** : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. **6.694** : Carrières du Tourisme.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

---

200 FR. par sem. sans quit. empl., prov. seul., pers. 2 sexes trav. fac. tte l'année. Timb. pr réponse. Cavor, 45, r. Lepic, Paris

---

CHEZ SOI, Gros gains assurés pendant loisirs. — G. MORIN, 92, rue Franklin, ANGERS

SITUATION lucrative, indépendante, sans aléa, tous pays, même chez soi, personnes des 2 sexes aimant le commerce. Ecrire U. N. C. E. 58 bis, Chaussée d'Antin, Paris.

LE **SUPER-AEGLAVI**

6 LAMPES

AU PRIX DE GROS

380 FRS

vendu nu et avec accessoires sélectionnés
AU COMPTANT OU EN 12 VERSEMENTS
étalonné sur 25 Stations Europeennes
Livre avec fiche de garantie
renseignements techniques et catalogues gratuits
DÉMONSTRATIONS PERMANENTES
COMPTOIR DES FABRICANTS
RAYON RADIO N° 66
212, Rue Saint-Jacques, Paris (Ve)

MAIGRIR

entièrement pour être mince et distinguée, où, à volonté, de l'endroit voulu. Sans rien avaler et facile à suivre. RAFFERMIT LES CHAIRS
LE SEUL SANS DANGER ABSOLUMENT GARANTI
Premiers effets dès 1re semaine et durable. Ecrire de notre part à H.M. STELLA GOLDEN, 47, Bd de la Chapelle, Paris-X qui vous fera connaître gratuitement le moyen.

MARIAGES honorables riches et p. t. situations Mme TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux).

Mme PREVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r. N.D. de Nazareth, Pl. Républ. fd cour à dr. 3e ét. Pas les m. m.

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Thérèse Girard, 78, av. des Ternes, ds la cour, 3e ét. Paris. Consultez-la, vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.
VOYANTE

Mme SÉVILLE VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT
100, rue St-Lazare, PARIS (9e). — Cartomancie, graphologie, médium, reçoit t. l. j., de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. — *Par correspondance :* 15 fr.

LA CÉLÈBRE VOYANTE Mme DANIEL
Cartomancie, Astrologie, T. l. j. Par corr. 15 fr. 50 mandat
13 Rue Saussier-Leroy, PARIS (17e) rez-de-chaussée

Détatouage universel

sans piqûre, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours. Méthode, produits pour opérer soi-même. Renseign. T.p.r. Prof. DIOU, 29 bis, Av. de Bobigny, Noisy-le-Sec (Seine).

GRATUITEMENT 20 SUCCÈS du catalogue BROADCAST

Les plus beaux des disques en voque
DONNÉS
à tout acheteur de notre
PHONO

LUXUEUX PORTATIF 28×32×13
riche gaînerie, moteur robuste
diaphragme sonore, garnitures nickelées
payables en 12 Versements de **25 FRS**
ou au comptant
au prix exceptionnel de 250 francs
Cette Souscription
donnant droit aux disques gratuits
est réservée aux 250 premiers lecteurs du
DÉTECTIVE
qui enverront cette annonce avec
une enveloppe portant leur adresse à la
SOCIÉTÉ DICO
119, Rue Championnet. PARIS-18e
pour recevoir catalogue des disques
BROADCAST
afin de fixer leur choix avant de passer commande.
(Correspondants demandés partout)
29

---

pour changer vos papiers peints :

PAPIER PEINT LA GRANDE MAISON DU
18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. Littré 52-42 & 36-51
B.B. PARIS (6e)
dernières nouveautés modèles exclusifs
bon marché absolu
Sur simple demande : Album 5 francs

MONDIALE POLICE

ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc. Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. 47, rue de Maubeuge. Tél. Trud. 30-69, de 9 à 12 h. et 3 à 7 h. 30.

SOMMER, DÉTECTIVE

Enquêtes avant mariage. Filatures. Recherches. Toutes missions. Paiement après. **40 fr.**
Ouvert de 8 h. à 20 heures. Téléphone : Louvre 71-87
5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

RIEN QUE LA VÉRITÉ

A VENDRE SALLE A MANGER MODERNE EN ACAJOU
1 buffet, 1 table ovale, 6 chaises (2.500 francs)
S'adresser à DÉTECTIVE

« NT accepté »

Le gérant : PARAIN

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS "ZED"
R. C. Seine n° 237.040 B

HÉLIOS-ARCHEREAU, 39, rue Archereau, Paris — 1930.

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3e Année - N° 65 | 1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES | 23 Janvier 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Le jazz en prison

Edward Stotesbury, riche financier et philanthrope, a obtenu de constituer un jazz parmi les condamnés de la prison de Philadelphie. Il a offert les instruments, les uniformes et les professeurs. On assiste ici, dans le hall de la prison, à l'enregistrement d'un disque du premier orchestre syncopé de forçats.